



# BOITE A OUTILS DU DOCTORANT

LABORATOIRE ITEM EA 3002  
Université de Pau et des Pays de l'Adour

## RESUME

*Ce guide, destiné aux doctorant(e)s du laboratoire ITEM, nouvellement inscrits ou non, a pour objectif de se familiariser avec l'environnement scientifique et administratif universitaire (écoles doctorales, laboratoires de rattachement, etc.). Il souhaite parallèlement rendre compte du travail quotidien au cours d'un doctorat. Les multiples réflexions, problématiques et anecdotes que nous avons collectées permettront, du moins nous l'espérons, de mieux appréhender ce parcours – parfois semé d'embûches mais ô combien gratifiant – qu'implique l'engagement dans une thèse de doctorat en sciences humaines et sociales.*

Mathilde Lamothe, doctorante en ethnologie  
Vanessa Rodrigues, doctorante en histoire de  
l'art et archéologie

Pau, novembre 2014

## Introduction

Philippe Chareyre

Directeur du laboratoire ITEM EA 3002, UPPA

Les doctorants constituent une composante essentielle d'une équipe universitaire d'accueil comme lieu d'élaboration et de transmission de la culture scientifique, et ils contribuent pleinement à son rayonnement. Il est donc essentiel qu'ils se sentent à l'aise au sein de l'équipe comme dans la relation avec leur directeur de recherche.

Si de nombreux guides ont été établis par les écoles doctorales, ceux réalisés dans le cadre d'une équipe sont plus rares et permettent d'aller au-delà des informations officielles pour introduire une dimension plus proche des réalités quotidiennes du doctorant. Le cursus doctoral est en effet de plus en plus complexe et les exigences envers ceux qui l'empruntent de plus en plus lourdes. Il faut effectuer ses recherches, participer à des séminaires, des colloques et parfois enseigner tout en suivant une formation dans le cadre des écoles doctorales et si possible en ne s'éloignant pas trop du délai réglementaire des trois ans. Il faut donc bien savoir gérer son temps, apprendre à travailler en synergie, et ces conseils sont donc les bienvenus pour se retrouver dans ce moment si particulier de la thèse.

On ne peut donc que se réjouir doublement de la sortie de ce guide, à la fois en raison de son utilité mais surtout parce qu'il est le résultat de la volonté de doctorants déjà avancés de communiquer le fruit de leur expérience et d'accueillir au mieux ceux qui se lancent dans cette aventure. Dans l'esprit de celui-ci, je souhaite aux nouveaux arrivants la bienvenue dans notre équipe, la démarche de leurs prédécesseurs est un gage en soi de leur bonne intégration et contribuera sans nul doute à ce que ce temps reste marqué d'un excellent souvenir.

Pau, le 24 novembre 2014

## Table des sigles

AERES : Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

ANR : Agence Nationale de la Recherche

CICADA : Centre Inter-Critique des Arts et des Discours sur les Arts

CNU : Conseil National des Universités

CRPHLL : Centre de Recherche en Poétique, Histoire Littéraire et Linguistique

ECTS : *European Credits Transfer System* (système européen de transfert et d'accumulation de crédits)

ED : École Doctorale

EFM : Fédération de recherche « Espaces, Frontières, Métissage »

IKER : Centre de recherche sur la langue et les textes basques

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

IRAA : Institut de Recherche en Architecture Antique

ITEM : Identités, Territoires, Expressions, Mobilités

LLCAA : Langues, Littératures et Civilisations de l'Arc Atlantique

LLSH : Lettres Langues et Sciences Humaines

SET : Société Environnement Territoire

SHS : Sciences Humaines et Sociales

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

UFR : Unité de Formation et de Recherche

UMR : Unité Mixte de Recherche

USR : Unité de Service et de Recherche

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>L'ENVIRONNEMENT DOCTORAL A L'UPPA.....</b>	<b>4</b>
1.	UNE EQUIPE D'ACCUEIL INTERDISCIPLINAIRE : LE LABORATOIRE ITEM EA 3002 .....	4
	• <i>Présentation.....</i>	4
	• <i>Relations, droits et devoirs du doctorant avec le laboratoire .....</i>	5
2.	LE CADRE DE LA RECHERCHE A L'UPPA.....	7
	• <i>L'organisation générale.....</i>	7
	• <i>L'École doctorale Sciences Sociales et Humanités.....</i>	7
	• <i>Le fond documentaire de l'UPPA.....</i>	9
3.	LA SALLE DES DOCTORANTS.....	9
	• <i>Une salle de travail .....</i>	9
	• <i>Les modalités de fonctionnement de la salle .....</i>	10
<b>II.</b>	<b>LE DOCTORAT : FACILITER LES DEMARCHES .....</b>	<b>11</b>
1.	QUELQUES PISTES POUR FINANCER SON DOCTORAT.....	11
2.	L'INSCRIPTION EN DOCTORAT .....	11
3.	LES CONVENTIONS DE COTUTELLE DE THESE.....	12
4.	LA RELATION AVEC SON DIRECTEUR DE THESE.....	13
<b>III.</b>	<b>LES ACTIVITES DU DOCTORANT .....</b>	<b>14</b>
1.	LES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT .....	14
2.	LES ACTIVITES DE RECHERCHE .....	14
	• <i>La participation aux journées d'études et aux colloques.....</i>	14
	• <i>La publication dans des revues et des actes de colloques.....</i>	15
3.	CONSEILS METHODOLOGIQUES.....	16
	• <i>La constitution et l'évolution du sujet de thèse .....</i>	16
	• <i>Le plan de la thèse et la rédaction .....</i>	17
<b>IV.</b>	<b>LA FIN DU DOCTORAT .....</b>	<b>19</b>
1.	LA SOUTENANCE DE THESE.....	19
	• <i>La préparation administrative .....</i>	19
	• <i>Quelques conseils pratiques.....</i>	19
2.	DE L'IMPORTANCE DU RESEAU SCIENTIFIQUE .....	20
	• <i>Réseautage et CV scientifique.....</i>	20
	• <i>Le rôle des réseaux sociaux et de l'Internet .....</i>	20
3.	APRES L'OBTENTION DU DOCTORAT .....	21
	• <i>Le post-doctorat.....</i>	21
	• <i>Devenir enseignant-chercheur .....</i>	22
	• <i>Les métiers de la recherche.....</i>	23
	• <i>En attendant un poste fixe ... ..</i>	24
<b>V.</b>	<b>RETOURS D'EXPERIENCE DE DOCTEUR(E)S.....</b>	<b>26</b>
1.	TEMOIGNAGES.....	26
	• <i>Témoignage 1 : Hélène Lanusse-Cazalé, historienne .....</i>	26
	• <i>Témoignage 2 : Laurence Espinosa, anthropologue .....</i>	27
	• <i>Témoignage 3 : Mélanie Le Couédic, historienne et archéologue.....</i>	27
	• <i>Témoignage 4 : Stéphane Le Bras, historien .....</i>	30
	• <i>Témoignage 5 : Michèle Haensel, anthropologue.....</i>	33
	• <i>Témoignage 6 : Julien Mattern, sociologue .....</i>	34
2.	LE « VECU » DU DOCTORANT .....	35

# I. L'ENVIRONNEMENT DOCTORAL A L'UPPA

## 1. Une équipe d'accueil interdisciplinaire : le laboratoire ITEM EA 3002

### PRESENTATION

Quatre disciplines sont représentées au sein du laboratoire ITEM EA 3002 : l'anthropologie, l'archéologie, l'histoire et l'histoire de l'art.

Le laboratoire est situé dans l'Institut Claude Laugénie où il côtoie le laboratoire de géographie SET (Société Environnement Territoire, UMR 5603 du CNRS) et l'IRAA (Institut de Recherche en Architecture Antique, USR 3155 du CNRS). Ce bâtiment, rattaché à l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport, abrite les domaines des sciences humaines (à l'exception du STAPS à Tarbes).

L'équipe ITEM est dirigée par un directeur, Philippe Chareyre, et un directeur-adjoint, L. Jalabert. Si les affaires courantes sont statuées par un bureau, l'ensemble de l'équipe se réunit lors d'un conseil de laboratoire (où sont présents nos représentants des doctorants) et lors de l'assemblée générale annuelle<sup>1</sup>. Pour en savoir plus sur le laboratoire, il existe un site internet, un carnet de recherche sur Hypothèses.org<sup>2</sup> ainsi qu'une page Facebook.

Présentation des membres :

- 21 enseignants-chercheurs,
- 1 secrétariat<sup>3</sup>,
- 2 ingénieurs d'étude,
- 1 ingénieur de recherche en analyse des sources,
- 3 ingénieurs de recherche contractuels (programmes de recherche).

À ces personnes s'ajoutent 5 membres de l'INRAP (rattachés au laboratoire avec le titre d'ingénieurs) et les membres associés<sup>4</sup>.

À ces personnels permanents s'ajoutent 50 doctorants inscrits considérés comme des personnels permanents<sup>5</sup>. La plupart des doctorants résidants sont ceux qui bénéficient de contrats doctoraux (ministériels et collectivités territoriales) ou d'échanges internationaux. Aussi leur est-il conseillé de travailler régulièrement dans la salle des doctorants (cf. p.9).

Le laboratoire organise régulièrement des séminaires et des colloques dans lesquels les doctorants doivent s'investir. Les doctorants contractuels peuvent y jouer un rôle moteur.

---

<sup>1</sup> Le laboratoire est évalué tous les cinq ans par une agence indépendante : l'AERES.

<sup>2</sup> Adresse du site internet : <http://item.univ-pau.fr/live/> et adresse du carnet de recherche Les carnets d'ITEM : <http://item.hypotheses.org/>. Les doctorants sont invités à publier l'actualité scientifique en lien avec leurs recherches dans ce carnet.

<sup>3</sup>Françoise Duplaà partage son mi-temps entre le secrétariat de l'Institut Claude Laugénie et le celui du laboratoire ITEM. Elle travaillera à temps plein pour le laboratoire à partir de janvier 2015.

<sup>4</sup>Les membres associés, titulaires d'un doctorat, participent régulièrement aux travaux de l'équipe (colloques, programmes de recherche). Il peut s'agir aussi bien de professeurs retraités que de docteurs ne faisant pas partie de l'UPPA.

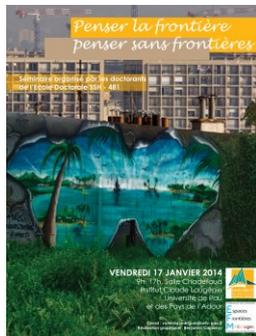
<sup>5</sup>Les salariés en reprise d'étude représentent une part importante des doctorants (ils ne peuvent, en raison de leur occupation professionnelle, participer à toutes les animations de l'équipe ITEM et des doctorants).

Les *Mardis d'ITEM* sont des réunions rassemblant les doctorants et les enseignants-chercheurs de l'équipe. C'est l'occasion pour chacun de présenter ses travaux et de connaître les axes de recherche du laboratoire. Pour les doctorants, il s'agit de communiquer, parfois pour la première fois, et d'avoir un retour devant un public moins impressionnant que celui d'un congrès international intégrant des chercheurs de renom.



Les doctorants du laboratoire ITEM organisent eux-mêmes des journées d'étude aux différents formats :

➤ Un cycle de journées d'études ou tables-ronde régulières, mensuelles ou bimensuelles, autour d'une problématique (ex : octobre et décembre 2012, janvier, février et mars 2013 sur la notion « Héritages »). Ces rencontres offrent l'opportunité aux doctorants de partager leurs réflexions et de confronter leurs méthodes. Les thèmes sont choisis par les doctorants, selon une orientation interdisciplinaire, afin que chacun puisse les rattacher à ses propres domaines de recherche. A. Kouvouama, professeur en anthropologie, est l'interlocuteur référent pour les doctorants à ce sujet.



➤ Une journée d'étude ponctuelle sur une thématique, intégrant des doctorants d'autres laboratoires et de l'École doctorale (ex : *Héritages*, décembre 2013 et *Penser la frontière, penser sans frontières*, janvier 2014<sup>6</sup>). L'École doctorale et la Fédération de recherche EFM peuvent participer au financement de ces manifestations.

Une assemblée générale du laboratoire ITEM se tient annuellement, à laquelle sont conviés tous les doctorants du laboratoire.

## RELATIONS, DROITS ET DEVOIRS DU DOCTORANT AVEC LE LABORATOIRE

Trois représentants des doctorants participent aux conseils du laboratoire. N'hésitez pas à vous adresser à eux si besoin. L'élection de ces représentants est organisée annuellement par les doctorants selon leurs propres modalités.

### *A qui s'adresser ?*

Pour les questions de communication, les doctorants sont invités à s'adresser à Joëlle Saucès<sup>7</sup>. Ils peuvent lui signaler leurs publications afin que ces dernières soient mentionnées sur le carnet de recherche ITEM ou la page Facebook ITEM.

Pour les affaires administratives, les doctorants doivent s'informer auprès de Françoise Duplaa<sup>8</sup>. Ainsi, pour tout déplacement dans le cadre de leurs recherches, il est nécessaire de lui

<sup>6</sup> Consulter la page des Carnets d'ITEM sur le séminaire « Penser la frontière, penser sans frontières » avec les vidéos des communications : <http://item.hypotheses.org/196>.

<sup>7</sup> Courriel : [joelle.saucès@univ-pau.fr](mailto:joelle.saucès@univ-pau.fr). Pour l'organisation de gros événements, contacter la direction de la communication de l'UPPA : <http://www.univ-pau.fr/live/organisation/services-administration/communication>. En intranet se trouve également le « kit de communication » comprenant la charte graphique avec des logos, des modèles de diaporama et de posters : <http://communication.univ-pau.fr/live/charte-graphique>.

<sup>8</sup> Courriel : [francoise.duplaa@univ-pau.fr](mailto:francoise.duplaa@univ-pau.fr).

adresser une demande d'ordre de mission (avec frais ou sans frais) pour être couvert(e)s.

Les doctorants doivent remplir une fiche (CV professionnel), à mettre à jour chaque année et à envoyer à Marie-Paule Lavergne<sup>9</sup>. Les fiches des membres des doctorants sont visibles sur la page internet de l'ITEM<sup>10</sup> (cf. la fiche doctorant ITEM mise en annexe).

Toutes les adresses mails des doctorants sont regroupées sur la liste de diffusion « [item\\_doctorants@univ-pau.fr](mailto:item_doctorants@univ-pau.fr) »<sup>11</sup> (modérée par Joëlle Saucès et Mélanie Le Couédic). Tous les doctorants peuvent poster des messages directement sur cette liste, en prêtant une attention à la pertinence des messages, en veillant à un titre explicite et en choisissant <[item\\_doctorants@univ-pau.fr](mailto:item_doctorants@univ-pau.fr)> pour destinataire. N'oubliez pas de préciser que la réponse doit vous être adressée ([votre mail@univ-pau.fr](mailto:votre_mail@univ-pau.fr)).

D'une manière générale, en ce qui concerne les relations avec les personnels administratifs (de l'équipe ITEM, de l'ED et à l'UPPA), quelques points sont rappelés :

- Ces personnels ne sont pas au service des doctorants, ils ont bien d'autres tâches et charges à accomplir,
- Aussi ne faut-il pas les solliciter au dernier moment (pour établir par exemple un ordre de mission) car ils ont des échéances qui ne sont pas forcément celles des doctorants (comme la clôture des services budgétaires).
- Si des questions particulières apparaissent, les doctorants ne doivent pas hésiter à s'adresser au directeur du laboratoire Philippe Chareyre<sup>12</sup>.

### ***Faciliter le travail de recherche***

Les doctorants peuvent avoir accès à la photocopieuse du bâtiment grâce à un code spécifique (à demander au directeur, Philippe Chareyre, en début d'année) à raison de 500 photocopies maximum<sup>13</sup>. Il est également possible de numériser des documents sur clé USB, afin d'économiser la masse de papier.

Pour l'emprunt d'ouvrages entre bibliothèques, une fiche de prêt interuniversitaire doit être signée par Philippe Chareyre. Le nombre d'emprunts auprès du PEB doit être réalisé « dans la limite du raisonnable ».

Une aide exceptionnelle aux déplacements peut être attribuée à raison de 200 euros maximum sur les 3 ans lorsqu'elle ne peut pas être prise en charge par un programme de recherche. La demande doit être argumentée : il doit s'agir d'un colloque avec communication ou d'une occasion pour valoriser ses recherches. Conseil important : il est préférable de faire passer ces frais sur les budgets des programmes de recherche si les doctorants y sont rattachés.

---

<sup>9</sup>Courriel : [marie-paule.lavergne@univ-pau.fr](mailto:marie-paule.lavergne@univ-pau.fr)

<sup>10</sup>Consulter la page internet : <http://item.univ-pau.fr/live/membres/032-doctorants>.

<sup>11</sup> Une fois inscrit, chaque doctorant possède automatiquement une adresse mail professionnelle de type [prenom.nom@univ-pau.fr](mailto:prenom.nom@univ-pau.fr) à privilégier plutôt qu'une adresse personnelle sur Gmail, orange ou Hotmail.

<sup>12</sup>Courriel : [philippe.chareyre@univ-pau.fr](mailto:philippe.chareyre@univ-pau.fr).

<sup>13</sup>Dans le cas contraire, il est conseillé de faire des photocopies sur le compte des projets de recherche auxquels le doctorant est associé.

## 2. Le cadre de la recherche à l'UPPA

### L'ORGANISATION GENERALE

La recherche est placée sous l'autorité d'un vice-président statutaire, Laurent Bordes, qui préside le Conseil Scientifique (CS), appelé désormais Commission Recherche<sup>14</sup>. Deux autres vices-présidents ont en charge différents aspects de la vie universitaire (le Conseil d'administration et la Commission de la formation et de la vie universitaire), sous la direction de Mohamed Amara, président de l'UPPA.

Réunie une fois par mois, la Commission Recherche, prend les décisions sur les politiques de recherche et les financements. La répartition des moyens humains et financiers de l'UPPA est votée sous réserve de validation par le Conseil d'Administration (CA).

Dépendent de cette commission les Écoles doctorales (sciences sociales et humanités, et sciences exactes et leurs applications), les conseils de la recherche de chaque UFR composés à la fois par les directeurs des groupes de recherche, les représentants du conseil d'UFR et les doctorants. Les quatre représentants des doctorants siègent dans le « collège G ». Par ailleurs, un doctorant (issu de l'École doctorale sciences sociales et humanités ou de l'École doctorale sciences exactes et leurs applications) est élu au Conseil Administratif de l'UPPA.

La Commission Recherche se prononce en première instance sur les projets (dont les allocations de thèse pour les doctorants). Elle réunit tous les groupes de recherche<sup>15</sup> : SET (Société, Environnement, Territoire), IRAA (Institut de Recherche sur l'Architecture Antique) et ITEM (Identités, Territoires, Expressions, Mobilités) pour les sciences humaines ; STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) pour le sport ; CRHPL (Centre de Recherches Poétiques et Histoire Littéraire), LLCAA (Langues, Littératures et Civilisations de l'Arc Atlantique), le CICADA (Centre Inter-Critique des Arts et des Discours sur les Arts) et IKER (Centre de recherche sur la langue et les textes basques, UMR basque située à Bayonne) pour la littérature.

Le laboratoire ITEM est rattaché à la Fédération de recherche « Espaces, Frontières, Métissages » (EFM) réunissant sept unités de recherche des domaines des Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales<sup>16</sup>. Créée par des chercheurs en sciences humaines et en littérature, la Fédération de recherche valorise les programmes interdisciplinaires portant principalement sur les notions de métissage, de genre et de frontière. Elle peut participer à la codirection et au financement des séminaires des doctorants.

### L'ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES SOCIALES ET HUMANITES

L'ED SSH<sup>17</sup> gère les inscriptions et la formation des doctorants. Un système de crédits ECTS est mis en place pour mesurer le degré d'implication des doctorants dans des activités

---

<sup>14</sup> Consulter de préférence la page internet de la Commission Recherche : [http://www.univ-pau.fr/live/pilotage-etablissement/commission\\_recherche](http://www.univ-pau.fr/live/pilotage-etablissement/commission_recherche).

<sup>15</sup> Consulter la page internet des groupes de recherche de l'UFR LLSHS : <http://ufr-lettres.univ-pau.fr/live/groupes-de-recherche>.

<sup>16</sup> Consulter la page internet de la Fédération de Recherche « Espaces, Frontières, Métissages » : <http://www.univ-pau.fr/live/recherche/organisation/commission-recherche>.

<sup>17</sup> Dans ce document, sauf mention contraire, « ED SSH ou ED » désigne l'École doctorale Sciences Sociales et Humanités 481 de l'UPPA.

d'enseignement et de recherche : une feuille de suivi est téléchargeable sur le site de l'ED.

Cette « fiche d'inscription des doctorants aux formations de l'École doctorale 481 Sciences Sociales et Humanités » (cf. annexe) doit être signée par l'organisateur de la manifestation ou le directeur de recherche, à chaque fois que le doctorant organise ou participe à un événement scientifique. Les fiches de formation attestent que le doctorant a bien participé à l'activité et récapitulent l'ensemble des formations suivies et le nombre de points obtenus. Elles doivent être déposées auprès du Directeur de l'École doctorale qui la validera avant la soutenance de thèse (cette fiche peut être complétée par des attestations de présence pour chacune des formations suivies)<sup>18</sup>. Le doctorant doit acquérir (au minimum) 60 crédits ECTS par an, soit (au minimum) 180 crédits ECTS à la fin de sa thèse.



Les doctorants sont représentés au sein de l'École doctorale dans quatre collèges : droit, économie et gestion, lettres et langues, sciences humaines. Chaque collège est composé de différents laboratoires<sup>19</sup> : dans notre cas, les sciences humaines, un doctorant est élu pour représenter à la fois le SET, l'ITEM et l'IRAA. La date d'élection est établie lorsqu'un siège est à pourvoir.

L'ED organise des séminaires et formations auxquels les doctorants sont tantôt conviés tantôt obligés d'y participer, comme les « Doctoriales transfrontalières » annuelles (pendant une semaine vers la mi-octobre pour les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> années).

Elle organise également diverses formations (formation à l'utilisation des logiciels pour l'écriture de la thèse, formation en langues, etc.) qui rapportent aux doctorants des crédits ECTS.

Elle finance en partie les soutenances de thèse (750 euros environ par soutenance). Le laboratoire ITEM propose une aide financière complémentaire.

Les deux Écoles doctorales (École doctorale sciences sociales et humanités ED 481 et École doctorale sciences exactes et leurs applications ED 211) de l'UPPA<sup>20</sup> organisent la remise de diplôme des docteurs tous les mois de juin.



<sup>18</sup> Consulter le site de l'ED pour retrouver les fiches de présence et d'inscription aux formations : <http://ed-ssh.univ-pau.fr/live/formation-doctorale>. La fiche se télécharge directement sur la page : [http://ed-ssh.univ-pau.fr/live/digitalAssets/47/47996\\_Fiche\\_inscription\\_2.pdf](http://ed-ssh.univ-pau.fr/live/digitalAssets/47/47996_Fiche_inscription_2.pdf).

<sup>19</sup> Consulter les pages internet des laboratoires de l'ED : <http://ed-ssh.univ-pau.fr/live/laboratoires>.

<sup>20</sup> Dans ce document, sauf mention contraire, UPPA désigne : Université de Pau et des Pays de l'Adour.

## ❖ LE FOND DOCUMENTAIRE DE L'UPPA

Un fond documentaire est disponible sur place, la bibliothèque spécialisée Tucoo-Chala, regroupant des ouvrages en histoire, histoire de l'art, archéologie, anthropologie, ethnologie et politiques culturelles et patrimoniales. Il peut aussi être intéressant de fréquenter la bibliothèque spécialisée en géographie et aménagement et celle dédiée aux lettres.



Un portail de la documentation se trouve à disposition sur le site de l'UPPA suivant les disciplines : une page s'adresse spécifiquement aux étudiants en histoire, histoire de l'art, archéologie, anthropologie, et se divise en thématiques<sup>21</sup> :

- Les e-ressources : moteurs de recherche scientifiques (Google Scholar ou Isidore) ; bases documentaires dont livres, revues (CAIRN<sup>22</sup>, Persée) et bases de données bibliographiques (Bibliographie d'Histoire de l'Art, BHA), Fédération et Ressources sur l'Antiquité (FRANTIQ),
- Les revues électroniques et imprimées d'histoire, d'art, d'archéologie et d'anthropologie,
- Les outils et les sites web spécialisés pour les étudiants en histoire, histoire de l'art, archéologie et anthropologie (Ménestrel, e-Archives AD64, Images d'archéologie INRAP, Artwebgraphie, Joconde, etc.),
- Le fond spécifique aux concours : les ressources liées aux questions d'histoire du CAPES d'histoire-géographie.

Des formations plus spécialisées dites « formations à la carte »<sup>23</sup> sur certains outils, logiciels et ressources documentaires sont également proposées aux doctorants (sur le campus de Pau ou celui de la Côte basque), par exemple : présentation des ressources électroniques, Zotero (gestionnaire de références bibliographiques), revues électroniques en LLSH, etc.

Une aide ponctuelle aux doctorants est également proposée.

L'accès aux revues peut se faire par les bibliothèques universitaires, mais également en librairie, par abonnement individuel ou sur internet. Veillez à prêter une attention particulière à la surmédiation de certains produits ou ouvrages sur internet qui n'est pas toujours gage de qualité.

### 3. La salle des doctorants

#### ❖ UNE SALLE DE TRAVAIL

Cette salle offre l'opportunité d'avoir un bureau et une étagère pour laisser ses affaires : il

<sup>21</sup> Consulter la page internet de la bibliothèque : <http://bibliotheques.univ-pau.fr/live/disciplines/hist>.

<sup>22</sup> CAIRN est une plateforme d'éditeurs privés qui comprend environ 700 ouvrages en SHS. Son accès est toujours payant (par abonnement ou individuellement) mais nous pouvons y accéder via notre Espace numérique de Travail (ENT) de l'UPPA puisque la bibliothèque y est abonnée.

<sup>23</sup> Consulter la page internet de la bibliothèque de l'UPPA : <http://bibliotheques.univ-pau.fr/live/formation/a-la-carte-pau>.

faut donc venir très régulièrement. Des bureaux vacants sont réservés aux doctorants de passage.

Pour les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral, une présence sur place est fortement conseillée. C'est autant l'occasion de recueillir des informations formelles et informelles (date d'échéance d'inscriptions, de papiers administratifs nécessaires, etc.) que d'échanger avec d'autres doctorants, de sa discipline ou non.

La salle des doctorants accueille des doctorants du laboratoire ITEM et du SET (cf. précédemment la partie sur le laboratoire ITEM). Lieu d'étude, elle est parallèlement un endroit de rencontres qui permet d'éviter l'isolement. Pour S. Le Bras (cf. son témoignage p.30) : « *Le doctorat n'est pas que travail et souffrances (!), c'est aussi une période de rencontres et de petites joies partagées* ».



### ■ LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE

Si votre présence dans la salle est régulière (plusieurs jours par semaine), une demande de clé doit se faire auprès de Françoise Duplaà, secrétaire du laboratoire ITEM.

Dans le cas contraire, la salle reste accessible en présence d'autres doctorants, en général entre 9h et 18h.



Quelques règles simples doivent être respectées :

- Ne pas oublier de fermer à clé la porte de la salle en sortant pour éviter le vol de matériel,
- Ne pas oublier de fermer les volets associés à son bureau avant de partir lorsque la salle est vide,
- Ne pas oublier de rendre la clé à F. Duplaà en fin de thèse ou lors de séjours prolongés : phases de travail sur le terrain, stages ou autre absences longues,
- Cette salle est un espace de travail. Aussi les conversations ou appels téléphoniques doivent-ils avoir lieu à l'extérieur de la salle par respect pour les autres doctorants,
- Le bâtiment est mis sous alarme à 20h, aussi faut-il sortir avant cette heure de la salle des doctorants,

La salle possède une connexion WI-FI. L'aménagement de la salle date des années 1970 et une rénovation est prévue afin d'avoir des locaux plus fonctionnels.

## II. LE DOCTORAT : FACILITER LES DEMARCHES

### 1. Quelques pistes pour financer son doctorat

Avec les anciens contrats d'allocation de recherche et de moniteur de l'enseignement supérieur, les doctorants recevaient une allocation de la part du ministère de la Recherche pendant trois ans afin qu'ils se consacrent à la préparation d'un doctorat. S'ils se destinaient à l'enseignement, ils pouvaient également obtenir une charge de cours. Depuis 2008, ce statut est remplacé par le contrat doctoral.

Il existe plusieurs contrats doctoraux<sup>24</sup> auxquels peuvent postuler les étudiants avant de s'engager dans le doctorat :

- Les contrats CIFRE financés par un partenaire privé<sup>25</sup>,
- Les contrats avec la CDAPP, la Communauté de Communes de Lacq ou les Conseils Généraux (généralement adossés à des projets de recherche)<sup>26</sup>,
- Les contrats ministériels,
- Les contrats transfrontaliers (spécifiques entre les Universités du Pays Basque ou Navarre / UPPA en raison des accords transfrontaliers).

Ces annonces sortent régulièrement au cours de l'année, il faut veiller à leur parution.

Certains contrats doctoraux peuvent être liés à des programmes de recherche en accord avec son directeur de thèse.

Il ne faut pas hésiter à être ambitieux et à prendre son temps pour monter un bon dossier avec son directeur de recherche, dans l'idéal en amont de la première inscription en thèse (autrement dit, dès le Master 2). Cette étape est incontournable car, même en cas d'échec, elle offre l'opportunité de se faire connaître dans le milieu universitaire.

### 2. L'inscription en doctorat

Dates limites d'inscription<sup>27</sup> :

- 15 octobre 2014 pour les doctorants ayant un contrat doctoral,
- 31 octobre 2014 pour les autres doctorants.

Au sujet de la procédure d'inscription en première année, le dossier d'inscription doit être complété et signé par le directeur de thèse et le directeur de laboratoire puis il doit être déposé ou envoyé par courrier postal à l'Ecole doctorale. Chaque doctorant doit remplir et signer la Charte des thèses lors de sa première inscription en doctorat<sup>28</sup>. L'inscription est à renouveler chaque année.

Les doctorants allocataires ne peuvent pas enseigner à l'extérieur de leur université de

---

<sup>24</sup>Consulter le site de l'ED au sujet des contrats doctoraux : <http://ed-ssh.univ-pau.fr/live/contrat-doctoral>.

<sup>25</sup>Consulter le site CIFRE/ANRT : [http://www.anrt.asso.fr/fr/espace\\_cifre/accueil.jsp#.VHoBMofGofE](http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp#.VHoBMofGofE).

<sup>26</sup>Consulter le site de la Direction de la Valorisation de la Recherche : <http://valo-recherche.univ-pau.fr/live/?ticket=ST-346365-ORnOxsuba17AEbx9zDDZ>.

<sup>27</sup>Consulter le site de l'ED au sujet des procédures d'inscription : <http://ed-ssh.univ-pau.fr/live/procedure-inscription>.

<sup>28</sup>Consulter la page internet de l'ED : [http://www.univ-pau.fr/live/digitalAssets/97/97499\\_charte\\_des\\_th\\_\\_se.pdf](http://www.univ-pau.fr/live/digitalAssets/97/97499_charte_des_th__se.pdf).

rattachement. A l'UPPA, ils peuvent bénéficier d'un avenant au contrat doctoral attribué par l'ED SSH.

Pour les années suivantes : avant de faire signer la feuille d'inscription à ses directeurs, il est nécessaire d'être auditionné(e) par un comité de suivi de thèse (cf. ci-dessous) qui valide ou non votre passage. Le dossier d'inscription administrative doit, quant à lui, être apporté lors du rendez-vous d'inscription avec la secrétaire de l'École doctorale.

Le rôle du comité de suivi de thèse consiste à évaluer la progression du doctorant au cours de ses années de thèse et faire un point sur l'état de la recherche. Le doctorant présente à un jury ses travaux de recherche : bibliographie, méthodologie de recherche, etc. Cette présentation (20-30 min environ) s'ensuit d'une période de discussion.

Le jury se compose du/des directeur(s) de recherche du doctorant et de deux autres membres scientifiques (chercheurs ou enseignants-chercheurs n'ayant pas de relation directe avec le doctorant et dont l'un d'eux au moins est extérieur à l'établissement). Cette composition est coordonnée par le directeur de thèse, en concertation avec le doctorant. Suite à cette présentation, le jury émet un avis sur la continuité de la thèse.

Le comité de suivi de thèse permet également d'avoir des référents extérieurs si le doctorant rencontre des difficultés au cours de son parcours.

### 3. Les conventions de cotutelle de thèse

Il faut s'armer de patience avant de s'engouffrer dans le dédale administratif qui attend le doctorant inscrit en cotutelle de thèse. Cette convention s'établit en amont du doctorat, en partenariat avec nos directeurs de thèse. Elle est signée en même temps que l'inscription en première année de doctorat.

Les doctorants doivent obligatoirement prendre une inscription administrative dans les deux universités partenaires dès la première année et pour les trois années de la thèse. En cas de modification de la convention initiale (en cas de changement de la durée ou des noms des directeurs de thèse par exemple), un avenant à la convention originale doit être établi et signé par les deux universités partenaires.

Un modèle de convention de cotutelle de thèse se trouve sur le site de l'ED<sup>29</sup>, à faire signer par les directeurs de thèse, de laboratoire et de l'UPPA, ainsi que le co-directeur et l'établissement en cotutelle (si ces derniers sont d'accord avec le modèle proposé par l'UPPA car certaines universités possèdent leur propre document).

Pour les doctorants souhaitant obtenir le label<sup>30</sup> « docteurs européens », quatre conditions sont requises :

- ➡ Un séjour d'au moins un trimestre dans un autre pays européen,
- ➡ Pour la soutenance de thèse : une partie de la soutenance doit être effectuée dans une langue nationale européenne autre que la langue nationale du pays où est soutenu le doctorat,
- ➡ L'autorisation de soutenance de thèse doit être accordée au vu de deux rapports rédigés par au moins deux professeurs appartenant à deux établissements d'enseignement supérieur de deux états européens autres que celui dans lequel le

---

<sup>29</sup> Consulter le site de l'ED au sujet des conventions de cotutelle de thèse : <http://ed-ssh.univ-pau.fr/live/convention-cotutelle>.

<sup>30</sup> Consulter le « Label Doctorat Européen » sur la page internet : <http://ed-ssh.univ-pau.fr/live/procedure-soutenance>.

doctorat est soutenu,

- Le jury de soutenance doit comporter au moins un membre rattaché à un établissement d'enseignement supérieur d'un autre état européen que celui dans lequel le doctorat est soutenu.

Pour les doctorants étrangers inscrits à l'UPPA dans le cadre d'un programme d'échanges, il est possible d'obtenir un accompagnement linguistique offrant des cours d'expression et de rédaction en langue française (cf. projet PYREN<sup>31</sup>).

#### 4. La relation avec son directeur de thèse

Savoir choisir son directeur de thèse relève de plusieurs logiques : une poursuite de travaux engagés en master sous sa direction, une spécialisation dans un champ disciplinaire spécifique, une affinité particulière, etc. Aussi le choix du sujet est-il souvent en rapport avec le choix du directeur de thèse qui pourra nous éclairer dans les recherches bibliographiques et les théories propres à ce champ de recherche.

Avoir un codirecteur de thèse (sous deux formes possibles : en codirection<sup>32</sup> ou en cotutelle internationale de thèse<sup>33</sup>) peut également être judicieux :

- Pour donner de nouvelles perspectives théoriques et méthodologiques à son sujet en fonction de la spécialité de l'autre professeur,
- Pour établir une comparaison entre deux sujets.

Mieux vaut éviter de choisir son directeur en raison de son rayonnement scientifique : s'il possède déjà sous sa direction de nombreux doctorants, le suivi de thèse n'est pas toujours de bonne qualité.

Il est nécessaire d'avoir des réunions régulières avec son directeur de recherche durant toutes les étapes du doctorat :

- En première année : pour établir le champ théorique, la problématique, la méthodologie, les sources à utiliser et la bibliographie,
- Tout au long du doctorat : pour les rectifications et les améliorations du sujet de thèse, pour les publications ou communications à saisir ainsi que pour organiser le comité de suivi de thèse,
- En fin de doctorat : pour valider le plan, réviser et corriger la thèse, prévoir les membres du jury et organiser leur accueil.

---

<sup>31</sup> Consulter de préférence la page internet de la Direction des relations internationales : <http://ri.univ-pau.fr/live/aides-integration?languageId=4>.

<sup>32</sup> Dans une codirection de thèse, le doctorant est dirigé par deux directeurs appartenant à deux universités différentes.

<sup>33</sup> Dans le cadre d'une convention de cotutelle internationale de thèse, le doctorant est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français et étranger. Il doit y effectuer ses travaux de recherche en alternance. Il pourra obtenir simultanément le grade de docteur français et le grade étranger équivalent avec une soutenance unique.

### III. LES ACTIVITES DU DOCTORANT

#### 1. Les activités d'enseignement

Pour les doctorants ne possédant pas de contrat doctoral, plusieurs possibilités s'offrent à eux pour avoir une expérience d'enseignement :

- Demander dans d'autres universités (petites vacances : CDD, charges de cours, etc.),
- Penser aux expériences dans le secondaire (faire des suppléances, faire la demande auprès du Rectorat) etc.

Des offres de charges de cours (comme des heures de TD) dans d'autres universités peuvent passer sur des forums scientifiques ou des listes de diffusion comme « forum SIG » ou « ethno-info ».

Les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral doivent avoir un avenant au contrat pour pouvoir enseigner à l'UPPA.

Vous pouvez consulter le site internet du « Réseau Interuniversitaire des Doctorants Enseignant » (<http://www.ride-association.fr/>) qui comprend des « trucs et astuces » pour les jeunes doctorants débutant l'enseignement !

#### 2. Les activités de recherche

##### ❖ LA PARTICIPATION AUX JOURNEES D'ETUDES ET AUX COLLOQUES

Il est souhaitable de participer à des colloques, en répondant aux appels à contribution à raison d'un ou deux colloques par an. Il est parallèlement enrichissant d'animer des journées d'étude au sein de son université ou à l'extérieur (dans ce premier cas, il est de coutume de proposer des idées de journées d'étude au laboratoire de rattachement).

Il s'avère judicieux de s'intéresser à des colloques ne concernant pas seulement sa spécialité (diversité géographique, temporelle, disciplinaire par exemple) afin d'appréhender de nouvelles problématiques et de rattacher son sujet aux préoccupations d'autres disciplines. Il faut dépasser les clivages disciplinaires qui demeurent parfois importants en France.

Le laboratoire ITEM propose d'intégrer les doctorants dans la préparation des séminaires et des colloques de l'équipe (conception, organisation, etc.) : le doctorant assistera un professeur dans ses tâches scientifiques, logistiques et administratives. La proposition se fera sur la base du volontariat. Sur ce point, n'hésitez pas à faire remonter toute suggestion pour être intégré(e)s dans la vie de l'équipe.

La veille scientifique consiste à se tenir informé(e) de l'actualité scientifique en lien avec son thème de recherche : il convient de s'inscrire sur le portail d'Open Édition, suivre [Revue.org](http://Revue.org) (pour les revues et publications), les annonces de colloques sur [Calenda](http://Calenda) et consulter [Hypotheses.org](http://Hypotheses.org) (pour les carnets de recherche, autrement dit des blogs scientifiques). De plus, [Open Edition books](http://OpenEdition books) est une plateforme comprenant près de 2000 ouvrages en SHS dont l'accès peut être libre pour 50% d'entre eux (sinon un abonnement permet de les télécharger et d'accéder au catalogue). Il faut également se tenir informé via les flux RSS : des nouveautés, des bourses pour nos recherches, etc.

Autres pistes :

- Consulter le FNRS (Fond de la Recherche Scientifique) « la liberté de chercher » (Belgique) ;
- Consulter la FMSH (Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme) (Paris) et ses appels d'offre / agenda / recrutement / réseaux.

### ❖ LA PUBLICATION DANS DES REVUES ET DES ACTES DE COLLOQUES

Il est très fortement conseillé de publier ses travaux de recherche pour de multiples raisons : cela permet d'éclaircir ses idées en les fixant à l'écrit, de faire reconnaître scientifiquement ses travaux, d'avoir le nombre de publications nécessaires pour obtenir la qualification de « maître de conférence » par le Conseil National des Universités (par exemple, trois articles publiés dans des revues à comité de lecture en anthropologie), de rapporter des points ECTS, etc.

La publication peut se faire au cours de la thèse ou après la thèse, d'une partie ou d'un chapitre, voire de sujets non en rapport avec notre thèse. Les publications (en lien avec la thèse) peuvent être considérées comme des validations des étapes de la rédaction de la thèse.

Il est préférable d'envoyer le texte à son directeur de thèse avant de le soumettre pour publication.

Chaque revue fixant arbitrairement un pourcentage de refus (question de crédibilité), il convient de relativiser l'importance de ces derniers. Parfois les textes sont initialement acceptés puis refusés. Pour certaines revues scientifiques, le taux d'articles acceptés avoisine les 20 à 30 %. Il est à noter que dans des numéros thématiques ou actes de colloque, il peut nous être demandé de retoucher notre texte.

Plusieurs sites sont référencés et spécialisés selon nos disciplines (consulter les sites internet des maisons d'édition ou des revues en ligne). Ces revues possèdent des comités de lecture, c'est-à-dire que nos articles ont été lus et acceptés par un jury composé de scientifiques spécialistes de nos disciplines (évaluateurs internes et externes à la revue), qui assurent la validité et la reconnaissance scientifique de ces recherches. Préférez les publications à comité de lecture, et les publications dans des revues étrangères à comité de lecture.

Il est important de faire des publications en langues étrangères, voire de participer à des colloques internationaux. Ce type de rayonnement est fondamental pour les réseaux et pour son propre CV scientifique.

Il est également possible de publier dans des revues locales ne possédant pas de comité de lecture, pour faire connaître ses travaux (mais ces derniers n'entrent pas en compte dans nos dossiers scientifiques, par exemple pour une qualification au CNU ou pour rentrer au CNRS)<sup>34</sup>.

Quelques exemples de revues régionales à comité de lecture : les Annales du Midi, et de revues locales : la Revue de Pau et du Béarn, le Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne.

Les carnets de recherches (sur la plateforme hypothèses.org) sont un autre moyen de

---

<sup>34</sup>Au sujet des Éditions Universitaires Européennes : cette maison d'édition ne possède pas de comité de lecture mais opère un démarchage massif auprès des masters, doctorants ou chercheurs pour publier gratuitement leurs travaux dans leur maison d'édition et les vendre à des prix incroyablement élevés. Consulter le site des Presses de l'Université du Québec (consulté le 15/10/2014) : <http://www.puq.ca/blogue/2011/05/mise-en-garde-vdm-verlag-ou-editions-universitaires-europeennes/>. S'intéresser aux mises en garde sur le net par des blogs de recherche : [http://www.fabula.org/actualites/les-editions-universitaires-europeennes-du-stock-de-livres-au-stock-d-auteurs\\_39190.php](http://www.fabula.org/actualites/les-editions-universitaires-europeennes-du-stock-de-livres-au-stock-d-auteurs_39190.php).

diffuser ses recherches.

Les revues qui ont une rubrique « Premiers textes » pour les jeunes chercheurs offrent également la possibilité de publier quelques articles.

Les revues étant régulièrement en recherche de personnes pouvant faire des comptes-rendus d'ouvrages, les recensions d'ouvrage sont l'un des moyens les moins chronophages<sup>35</sup> pour publier et se faire connaître. En tant que doctorant, l'avantage est double :

- Se faire connaître humainement et scientifiquement – en prouvant notre capacité de synthèse et d'esprit critique,
- Pouvoir lire des ouvrages récents et se tenir au courant de l'actualité.

Les publications sont primordiales mais elles sont également chronophages et, par conséquent, très consommatrices d'énergie. Il s'avère nécessaire de bien cibler ses publications et ses communications, surtout lors de périodes de travail intense (comme la dernière année de thèse). La nouvelle « ère scientifique » a tendance à juger les chercheurs en fonction du nombre d'articles parus et de la qualité des revues dans lesquelles ils sont publiés.

### 3. Conseils méthodologiques

S'il existe des méthodologies différentes en fonction des disciplines, les conseils généraux proposés ci-dessous vous donneront les quelques bons réflexes à avoir lors d'une recherche doctorale.

D'ores et déjà, n'oubliez pas de procéder à des sauvegardes régulières de votre thèse sur de multiples supports : cloud (qui ne sont pas protégés), disques durs externes, clés USB, espace personnel de 1 Go sur le portail ENT du site de l'UPPA<sup>36</sup>, l'envoi de la thèse par courriel etc. Il est préférable de ne pas garder toutes ces sauvegardes dans le même local (attention au risque de vol de l'ordinateur et du disque de sauvegarde resté connecté sur ledit ordinateur !).

#### LA CONSTITUTION ET L'EVOLUTION DU SUJET DE THESE

En première année, le doctorant doit se familiariser avec son sujet d'étude, parfois déjà abordé lors des deux années de Master, c'est-à-dire appréhender le champ théorique<sup>37</sup> et la matière première (archives, enquêtes, mobilier etc.). Par conséquent, de nombreuses lectures sont indispensables pour bien saisir le sujet et ses enjeux scientifiques. En maintenant le contact avec son directeur de thèse, chaque étudiant approfondit la problématique et la méthodologie de sa thèse en affinant le plus souvent le choix du corpus et des limites spatio-temporelles.

Il ne faut pas s'inquiéter des modifications apportées, tout au long du doctorat, au titre et au sujet de thèse, aux sources, à la problématique et au plan. Ces changements, s'ils ne doivent pas être récurrents et brutaux, font partie du processus de recherche et sont partagés par l'ensemble

---

<sup>35</sup>Nous le rappelons, il n'est pas rare de voir son texte refusé après avoir investi du temps dans la préparation d'un article pour répondre à un appel à publication.

<sup>36</sup> Pour plus d'informations sur nos espaces de stockage d'information personnel et partagé : [http://cri.univ-pau.fr/live/digitalAssets/115/115556\\_catalogueDesServices-CRI-DOC-SERV-005.pdf](http://cri.univ-pau.fr/live/digitalAssets/115/115556_catalogueDesServices-CRI-DOC-SERV-005.pdf).

<sup>37</sup>Ces conseils se fondent sur le séminaire de doctorat (assuré par Mme Caulier à l'Université Laval, Québec, les notes ayant été recueillies par M. Lamothe) qui aide les doctorants à construire leur projet de recherche. Par ailleurs, une abondante bibliographie sur ce sujet se trouve dans les bibliothèques universitaires et propose d'autres méthodologies.

des doctorants. Ils démontrent la maturité du travail gagnée au cours des trois années.

### *Le bilan historiographique*

Le bilan historiographique est qualifié d'« état de la question », « état de l'art » ou « revue de la littérature » en fonction des disciplines.

Il s'agit d'une synthèse de l'avancement des connaissances sur le sujet précis de notre recherche et sur des questions comparables dans d'autres aires géographiques et chronologiques.

L'intérêt de ce travail consiste à identifier les problématiques privilégiées par les auteurs spécialistes de votre sujet, sans s'y limiter toutefois, et en s'ouvrant à des disciplines connexes qui peuvent apporter à ce dernier de nouvelles perspectives.

### *La problématique*

Le doctorant doit se positionner par rapport au corpus existant et préciser ce qu'il cherche lui-même à réaliser :

- Continuité avec des travaux déjà amorcés qu'il vient compléter,
- Lacune historiographique à compenser,
- Opposition face à une thèse déjà émise.

Les hypothèses sur lesquelles reposera votre thèse doivent être précisées dès le départ, en justifiant méthodiquement l'aire géographique et la période chronologique.

### *La méthode d'analyse des données*

Cette étape consiste à sélectionner les sources et les données qui sont disponibles pour réaliser notre projet de recherche (par exemple : établir le protocole d'enquête en ethnologie). Elle permet également de vérifier la faisabilité de notre projet, la qualité de nos sources, de nos données, leur accessibilité et l'adéquation des traitements analytiques.

Cette étape doit justifier notre choix dans notre domaine de recherche. Pour cela, le doctorant doit décrire les types de démarches méthodologiques les plus pertinents dans son cas, indiquer les avantages (mais aussi les limites) qui l'ont amené à préférer une approche méthodologique à une autre.

En prenant exemple sur des travaux réalisés par d'autres chercheurs ayant utilisé des sources ou données analogues aux nôtres, il convient d'identifier les problèmes potentiels – ou réels – liés à l'analyse des sources, des données et des entrevues sélectionnés, et montrer comment les résoudre.

## ❖ LE PLAN DE LA THESE ET LA REDACTION

En ce qui concerne le plan et la hiérarchisation des parties :

- Il est conseillé de formuler un plan dès la fin de première année de thèse en dépit d'inévitables modifications par la suite. Même succinct, il donne une structure à la pensée du doctorant : titres et sous-titres éclairent les étapes du raisonnement,

- Le plan détaillé permet, quant à lui, à l'aide de quelques phrases, de formuler les enjeux de chaque partie, en précisant les objectifs à atteindre et la méthodologie mise en œuvre,
- Le choix des parties dépend de la discipline, de la spécificité du sujet et de l'appréciation de chaque candidat : nombre et ordre des chapitres, parties et sous-parties ; de même que privilégier un plan thématique, chronologique ou chronothématique.

Durant la rédaction de la thèse, il ne faut pas délaissier les annexes (tableaux, iconographie etc.) qui sont également valorisés dans le rendu final :

- Cette étape chronophage doit être pensée en amont, en produisant dès que possible cartes, graphiques, tableaux, images et photographies servant d'appui au texte du doctorant,
- Les annexes peuvent représenter un volume important de pages : veillez à bien distinguer les figures qui seront insérées dans le texte (cartes, tableau et graphiques) de celles qui apparaîtront en fin d'ouvrage dans un volume séparé.

Actuellement, il n'existe pas de feuille de style propre à l'UPPA pour présenter sa thèse (celle-ci est en cours de réalisation), il faut pour le moment sélectionner et adapter celle d'une autre université.

Lors de la rédaction, la formulation doit être synthétique, claire et précise. Des ouvrages de synthèse existent sur la rédaction de la thèse, comme *Le tapuscrit. Recommandations pour la présentation de travaux de recherche en sciences humaines*<sup>38</sup>, qui fournit des conseils et règles utiles pour présenter les travaux de recherche (mise en page, titres, etc.) en sciences humaines.

Il ne faut pas hésiter à se faire relire par un, deux, trois ou quatre relecteurs car les erreurs non filtrées persistent toujours. Il est également possible d'acheter des logiciels comme *Antidote, correcteur grammatical et dictionnaire français*, qui aide à la relecture (pour près de 100 euros).

---

<sup>38</sup>DUFOUR, Marie-Louise, *Le tapuscrit. Recommandations pour la présentation de travaux de recherche en sciences humaines*, Paris, EHESS, 2013.

## IV. LA FIN DU DOCTORAT

En fin de parcours, il est utile de prévoir le coût de la thèse et de l'envoi aux rapporteurs. En raison du nombre d'exemplaires imprimés, le coût de l'impression dépasse parfois plusieurs centaines d'euros (notamment si la thèse comporte de nombreuses images en couleur, photographies et annexes).

### 1. La soutenance de thèse

#### ❖ LA PREPARATION ADMINISTRATIVE

Après avis de deux rapporteurs extérieurs et du directeur de l'École doctorale, sur proposition du directeur de thèse (voir le détail de la procédure sur le site de l'ED), l'autorisation de soutenance de thèse est accordée par le Président de l'Université. Il est nécessaire de planifier sa soutenance plusieurs mois en amont (choix et retour des rapporteurs, dépôt de la thèse au Service Commun de la Documentation (SCD), etc.).

Le dépôt électronique de la thèse à l'UPPA – du moins dans sa forme définitive, après d'éventuelles corrections apportées après la soutenance – se fait en trois étapes : archivage, signalement et diffusion (seuls les deux premiers sont obligatoires). Quelques pièces sont à fournir (pour plus d'information, voir le site du Service Commun de la Documentation de l'UPPA, rubrique « Votre thèse ») :

- Un contrat de diffusion (à faire signer en 2 exemplaires originaux aux directeurs de thèse et de laboratoire),
- Un fichier Word comprenant : le titre de la thèse en français et en anglais, un résumé de la thèse en français et en anglais, les mots-clés en français et en anglais, un fichier PDF de la thèse.

Quelques dates doivent être respectées pour le dépôt de la thèse :

- Dépôt préliminaire de la thèse auprès des Écoles doctorales : 3 semaines avant la soutenance.
- Dépôt après la soutenance au Service Thèse du SCD : 1 mois après la soutenance (sans modification sur la thèse) / 3 mois après (si besoin de modification).

#### ❖ QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Il revient au doctorant, et non au directeur de thèse, de réserver la salle pour la soutenance de thèse. Il faut le faire suffisamment à l'avance, penser à demander les clés de la salle (le plus souvent, salle Chadefaud de l'ICL ou salle du conseil de l'UFR LLSHS). Pensez également à préparer la salle (emplacement du jury et du public, eau, documents éventuels).

Le doctorant doit préparer à l'avance son discours de soutenance (texte et PowerPoint), sa tenue (correcte exigée) et son « pot de soutenance de thèse » (il est bien vu de « fêter » cet événement en apportant quelques boissons et mets).

Quelques conseils de relaxation pour les futurs impétrants peuvent être les bienvenus afin d'éviter une crise de panique quelques heures avant la soutenance de thèse : passer une « soutenance blanche » devant des amis, des collègues et des membres du laboratoire ITEM, et s'orienter vers la sophrologie et le yoga pour les éventuels adeptes.

Après la soutenance, le doctorant peut faire une demande de rattachement au laboratoire ITEM en tant que « membre associé » pour continuer à mener quelques activités de recherche et se tenir informé de l'actualité scientifique de son laboratoire.

## 2. De l'importance du réseau scientifique

### ❖ RESEAUTAGE ET CV SCIENTIFIQUE

Il est important de s'investir (même moyennement) dans une association scientifique : d'une part elle permet de se construire un réseau et, d'autre part, certaines associations notables attribuent des prix ou bourses pour les jeunes docteurs ou pour les thèses.

Il convient de rédiger son CV scientifique dès la première année, l'actualiser régulièrement et le faire relire par son directeur ou un enseignant-chercheur. N'oubliez pas qu'il peut être demandé pour postuler sur des appels à communication ou obtenir des bourses. Dans ce CV, il faut mentionner les diplômes obtenus ainsi que les articles publiés ou en cours de publication, les communications réalisées dans des colloques, ainsi que les prix ou distinctions obtenus. Toutes ces activités démontrent l'implication du doctorant dans des structures collectives et sont des éléments très valorisés.

Ce CV scientifique peut être mis en ligne et valorisé sur le site ITEM<sup>39</sup>.

### ❖ LE ROLE DES RESEAUX SOCIAUX ET DE L'INTERNET

Ressource fondamentale pour les doctorants, les réseaux sociaux, et plus largement l'Internet, offrent des informations techniques (utiliser telle police de caractère, tel programme), scientifiques (telle parution, tel article, tel colloque), institutionnelles (postes, bourses, etc.), sans compter les nombreuses entraides qui y naissent (#teamredaction sur tweeter, par exemple).

Les carnets ou blogs de doctorants (plus ou moins sérieux) se multiplient. Par exemple, en histoire, il existe un site pour l'association des jeunes chercheurs (<http://ajch.fr/>), tandis que nombreuses associations proposent des listes de diffusion qui sont des mines d'informations.

Certains sites internet s'avèrent également très utiles lors des périodes de recrutements (c'est le cas en histoire [<http://afhe.hypotheses.org/suivi-des-recrutements>], et en sociologie (<http://sociologuesdusuperieur.org/spip/>).

---

<sup>39</sup> Il est préférable que votre profil Facebook n'apparaisse pas en haut de la liste lorsque vous êtes googelisé(e)s.

### 3. Après l'obtention du doctorat

#### 📌 LE POST-DOCTORAT

On observe une reconnaissance (progressive) de l'expérience professionnelle du doctorant par le Conseil d'État<sup>40</sup>, en dépit de quelques difficultés à en trouver en raison du manque de moyens actuels (quoiqu'avec l'inflation des recherches sur contrats, les postes fixes souffrent davantage de cette pénurie que les post-doctorats).

Il faut s'informer à l'avance sur les post-doctorats en concertation avec son directeur de thèse :

- Le post-doctorat ne peut pas être déposé sans l'appui d'un enseignant-chercheur qui portera le projet,
- Mieux vaut se rattacher à un projet de recherche (émanant des collectivités ou d'une ANR). Il convient de consulter les offres de la communauté de l'Agglomération et du Conseil Général, qui cherchent souvent des post-docs' en sciences humaines (par exemple : le poste de chargé de mission),
- Il est conseillé d'être mobile (en France voire à l'étranger) ! Cela représente un bel avantage dans un CV de chercheur. Pour cela, surveillez les offres de bourses postdoctorales et surtout parlez-en aux chercheurs autour de vous (cf. le « réseautage »).

Pour des pistes sur les bourses postdoctorales en France, il sera primordial de consulter : <http://www.cnrs.fr/infoslabos/bourses-postdocs/>

Pour l'étranger :

- Bourses Fernand Braudel<sup>41</sup> (International)<sup>42</sup>,
- Bourses Marie Curie (Europe)<sup>43</sup>,
- Bourses de la Fondation Fyssen<sup>44</sup>.

Il est souhaitable d'avoir déjà constitué son réseau en assistant ou en participant à un maximum de colloques. Veillez parallèlement à assister à des soutenances de thèse.

Une carte de visite s'avère pratique pour se constituer son réseau (à voir avec le service reprographie de l'UPPA car il existe des modèles-types) : n'oubliez pas de faire figurer les logos de l'Université et du laboratoire de rattachement.

Il convient de prévoir pendant la thèse (et pendant l'année après la thèse) au moins trois publications.

---

<sup>40</sup>Consulter l'annonce parue le 8 octobre 2014 : [http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Communiqués/Reconnaissance-de-l'expérienceroessionnelle?utm\\_content=buffer94a2f&utm\\_medium=social&utm\\_source=facebook.com&utm\\_campaign=buffer](http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Communiqués/Reconnaissance-de-l'expérienceroessionnelle?utm_content=buffer94a2f&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer).

<sup>41</sup>Un bon niveau d'anglais ou d'espagnol est attendu.

<sup>42</sup>Consultez : <http://www.fmsh.fr/fr/c/4721>

<sup>43</sup>Consultez : [http://ec.europa.eu/france/news/bourses\\_marie\\_curie\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/france/news/bourses_marie_curie_fr.htm)

<sup>44</sup>Consultez : <http://www.fondationfyssen.fr/objectif-attribution-bourses/>

## ■ DEVENIR ENSEIGNANT-CHERCHEUR

### *L'inscription au Conseil National des Universités (CNU)*

Pour devenir maître de conférences, il faut obtenir la qualification décernée par le Conseil National des Universités (CNU).

La qualification est valable quatre ans. Une fois obtenue, il s'agit de postuler sur des postes à pourvoir. Obtenir une audition dès la première tentative n'est en rien évident, cela peut prendre plusieurs années. Deux facteurs interviennent :

- Le facteur « poste vacant »,
- Le facteur chance (exemple : les classements, désistements).

Pour cela, il est utile d'aller sur le site internet GALAXIE CNU, Conseil National des Universités. Consultez sur le panneau de gauche l'onglet : *Document : Qualification*.

Pour la session 2014, le serveur ANTARES était ouvert du 10 septembre 2013 jusqu'au 23 octobre 2013 (dans ce cas, la soutenance pouvait avoir lieu jusqu'au 13 décembre 2013). Pensez à vous inscrire sur le serveur avant d'avoir soutenu. L'affichage des résultats a eu lieu en février 2014.

Pour résumer : une fois qualifié, le docteur postule à un poste, publié sur Galaxie. Si son dossier est retenu, il est alors auditionné.

Il est utile de connaître rapidement ses rapporteurs pour l'envoi de la thèse par courrier postal et/ou par courrier électronique (conseil : prévoir deux exemplaires de plus de la thèse pour les rapporteurs ou autres).

Chaque section du CNU a sa page avec ses spécificités en explicitant toutes les procédures : rapports, mentions etc.

Il convient d'envoyer à deux personnes du CNU, choisies comme rapporteurs, le dossier (qui est volumineux) en respectant quelques règles simples :

- Prévoir les délais pour obtenir tous les documents : attestations, certificats,
- Joindre un CV en justifiant par des tirets à part, attestations, certificats, etc., et prévoir les délais pour obtenir ces documents,
- Envoyer deux exemplaires de la thèse,
- Envoyer le rapport de soutenance.

Une qualification vaut pour plusieurs disciplines (selon les sujets). Aussi votre CV doit-il être adapté à toutes les sections c'est-à-dire à plusieurs disciplines. Une fois qualifié, on peut prétendre à plusieurs sections.

Le dossier comprend plusieurs documents et renseignements :

- Une notice biographique,
- Les publications doivent être choisies judicieusement : ne faites pas figurer celles qui n'ont pas de comité de lecture et précisez l'URL lorsque l'article est consultable en ligne,
- Les domaines de spécialité,
- Un rapport d'activité : renseignez toutes vos tâches universitaires (valorisation de la recherche, pédagogie). Aussi est-il souhaitable de bien tenir son CV scientifique à jour dès la première année de doctorat.

Une fois le dossier sélectionné, l'oral compte énormément :

- Il n'est pas rare d'interroger le candidat sur ses connaissances en matière de moyens de diffusion scientifique tels qu'Open Edition (appels à contribution, revue.org) et d'actualité de la recherche,
- D'autres questions peuvent évaluer le degré d'ouverture du jeune docteur à l'interdisciplinarité. Il doit alors le prouver par des exemples concrets de son parcours doctoral.

### *Le « savoir-être »*

D'une manière très générale, s'il convient de savoir valoriser son travail, il est bon d'éviter de tomber dans la surestimation de soi.

Le savoir-être étant un facteur de recrutement, il faut donner envie de vouloir travailler avec nous.

## ▣ LES METIERS DE LA RECHERCHE

### *Chercheur au CNRS*

Tous les ans, le CNRS ouvre au concours des postes de chercheurs. Veuillez consulter ces liens :

- <http://www.dgdr.cnrs.fr/drhchercheurs/concoursch/default-fr.htm>
- <http://www.dgdr.cnrs.fr/drhchercheurs/concoursch/chercheur/default-fr.htm>
- <http://gestionoffres.dsi.cnrs.fr/fo/offres/default-fr.php>

Il faut constituer un dossier en amont, avec le soutien du laboratoire dans lequel on postule. Tous les candidats sont auditionnés. Il faut se rattacher à un laboratoire et donc à une section (exemple : la section n°38 sur l'anthropologie et l'étude comparative des sociétés contemporaines). A noter que les sections du CNRS ne sont pas les mêmes que les sections CNU !

C'est l'idéal pour les docteurs qui souhaitent privilégier la recherche et uniquement la recherche. Les places sont chères mais il ne faut pas partir perdant.

### *Ingénieur de recherche*

Les concours ITRF (Ingénieur technicien recherche et formation) restent relativement méconnus. Très peu de candidats (de l'ordre de 10%) sont extérieurs aux personnels de l'enseignement supérieur.

Un ingénieur de recherche doit avoir une thèse. Il fait partie du corps des ITRF. Les postes sont organisés par BAP (Branche d'activités professionnelle). Ex : BAP D : Sciences Humaines et sociales.

Il existe des postes ingénieur université et des postes ingénieurs CNRS.

Pour le CNRS, les offres paraissent au printemps sur le lien :

- <http://www.dgdr.cnrs.fr/drhita/concoursita/consulter/resultats/consulter.htm>.

Pour les universités, elles sont centralisées sur ce site :

- <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23693/s-inscrire-aux-concours-i.t.r.f.-externes-et-internes-de-categorie-a.html>.

Pour consulter les emplois-types :

- <http://referens.univ-poitiers.fr/version/men/>.

Le guide du candidat est consultable sur ce lien :

- [http://www.utc.fr/guide-concours-itrf/co/prepaConcours\\_ITRF\\_web.html](http://www.utc.fr/guide-concours-itrf/co/prepaConcours_ITRF_web.html)

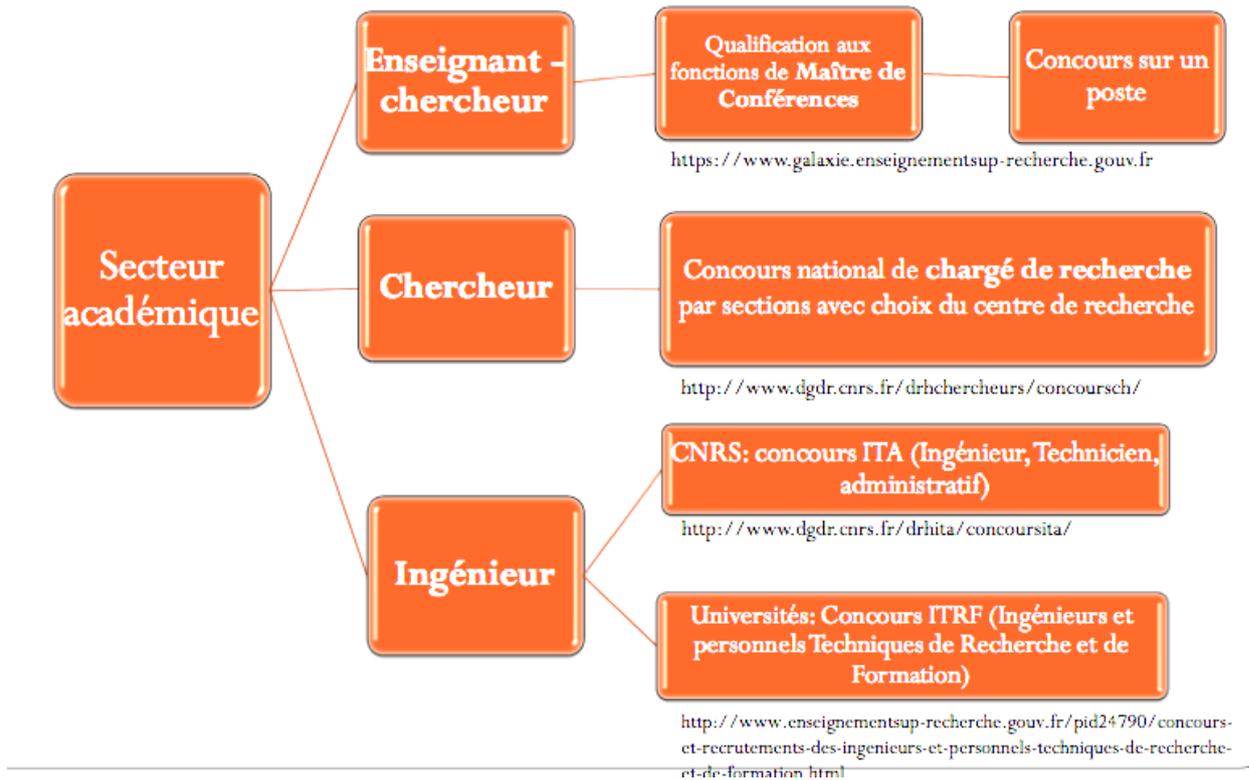


Schéma : possibilités de concours dans le secteur académique après le doctorat

(d'après Mélanie Le Couédic, 2014)

### ■ EN ATTENDANT UN POSTE FIXE ...

#### *Les postes d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER)*

Lors de la préparation d'un doctorat, ou une fois titulaire d'un doctorat, les doctorants (en fin de thèse)/docteurs peuvent postuler aux postes d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche pour un contrat à durée déterminée (un an pour les doctorants et les docteurs). Ces postes permettent de préparer une thèse ou de se présenter aux concours de recrutement de l'enseignement supérieur tout en ayant une charge de cours.

Les propositions de postes sont mises en ligne sur Galaxie, le site internet de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui publie la liste des postes d'ATER ouverts à la candidature<sup>45</sup>.

Suite à la mise en place de « l'autonomie des Universités », nombre de ces postes ont été remplacés contre des CDD, selon la politique de l'établissement (avec une charge d'enseignement double !).

### *Les prix scientifiques*

Il est possible de tenter les prix ou récompenses scientifiques pendant plusieurs années après la soutenance (jusqu'à 3-4 ans environ). Les prix annuels se tentent sur deux ans si la soutenance a eu lieu en novembre-décembre. Par exemple, le prix *Le Monde* de la recherche universitaire de 2014 récompense les travaux soutenus entre novembre 2012 et décembre 2013.

D'autres prix sont plus espacés : par exemple l'Association française des historiens économistes (AFHE) remet un prix tous les trois ans.

Il ne faut pas oublier les prix offrant la possibilité de publier sa thèse (et ainsi la valoriser).

### *Chômage et emplois précaires*

À la suite du contrat doctoral : le doctorant doit s'inscrire au Pôle Emploi muni de l'attestation des employeurs (UPPA) pour être autorisé à percevoir les allocations avant un retour à l'emploi.

Pour les non-contractuels, la situation est plus compliquée. Pour enseigner, il faut être salarié par ailleurs (comme chargé de cours dans une université, 96h max.). Une astuce consiste à se créer auto-entrepreneur afin d'être considéré comme un salarié.

L'expérience d'enseignement parfois chronophage contribue à enrichir son CV. Les charges de cours sont payées en fin de semestre mais des avances peuvent être demandées.

Il ne faut pas négliger d'autres pistes : collectivités, bureaux d'étude, entreprises privées.

---

<sup>45</sup>Consultez : [https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_ATER.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_ATER.htm).

## V. RETOURS D'EXPERIENCE DE DOCTEUR(E)S

### 1. Témoignages

Vous trouverez ci-dessous les retours d'expérience de docteurs et doctorants sur le point de soutenir qui ont répondu à notre appel. Nous les avons retranscrits sans retouches, pour conserver l'intégrité, la spontanéité et le style du texte qui émanent d'une rédaction à la première personne.

#### 📌 TMOIGNAGE 1 : HELENE LANUSSE-CAZALE, HISTORIENNE

Professeure certifiée d'histoire-géographie et docteure en histoire contemporaine, ITEM EA 3002, UPPA.

Thèse : *Protestants et protestantisme dans le Sud aquitain (1802 - 1905). Espaces, réseaux et pouvoirs.*

Thèse en histoire contemporaine, sous la direction de Philippe Chareyre, soutenue le 28-11-2012 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

J'ai effectué mon doctorat entre 2006 et 2012 sous la direction de Philippe Chareyre et Sylvaine Guinle-Lorinet sur les protestants dans le Sud aquitain au XIXe siècle. Outre mes recherches, trois activités parallèles m'ont paru essentielles au cours de mon doctorat :

Mener à bien des activités d'enseignement en tant que monitrice (ancienne version du contrat doctoral) puis en tant qu'ATER et vacataire de l'enseignement supérieur.

Être intégrée à des programmes de recherche et participer de manière active à la vie du laboratoire, notamment par l'organisation des séminaires des doctorants ou de journées d'études.

Participer à divers colloques et publier régulièrement mes recherches dans des revues à comité de lecture ou dans des Actes de colloques. Confronter des hypothèses au regard de chercheurs confirmés et de spécialistes est nécessaire à l'avancée des travaux.

En histoire, remplir l'ensemble de ces critères est l'une des conditions pour obtenir la qualification du CNU et être habilité à postuler aux concours de maître de conférences.

La thèse est une entreprise de longue haleine. Aussi, afin de ne pas se décourager devant l'ampleur de la tâche, il convient, tout au long du doctorat, de ne pas négliger les activités extérieures, de prendre du temps pour soi, de gérer les impondérables de la vie, etc.

Certains aspects strictement matériels peuvent également retarder l'avancée des travaux de doctorat : la perte de sauvegarde, l'ordinateur qui tombe en panne, etc. Pour se prémunir face à ces aléas extrêmement décourageants, la mise en place de sauvegardes multiples et conservées en divers lieux est de loin la solution préférable.

À la suite de ma thèse, mes contrats dans le supérieur m'ont permis de passer le CAPES interne d'histoire-géographie ; réussir l'agrégation est toutefois préférable. J'enseigne maintenant dans un collège dans la banlieue toulousaine et je poursuis en parallèle mes activités de recherche.

### 📌 TMOIGNAGE 2 : LAURENCE ESPINOSA, ANTHROPOLOGUE

Docteure en ethnologie, ITEM EA 3002, UPPA.

Thèse : *Anthropologie d'une rencontre. Les Sotbo dans les écrits des pionniers de la Société des Missions Evangéliques de Paris au XIXe siècle (1830-1880)*.

Thèse en anthropologie sous la direction d'Abel Kouvouama, soutenue le 10-01-2014 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

La thèse à laquelle j'associe l'après-thèse est une aventure, un « rite de passage »<sup>46</sup>. Pour ma part, elle a été avant tout une expérience intime d'où mes réticences à la dire. Même si j'ai obtenu mon doctorat tardivement, après avoir élevé mes enfants, après avoir fait autre chose, je ne la considère pas comme une coquetterie, un bijou de valeur ou une tenue vestimentaire de marque, stigmates d'une maturité atteinte. Je n'en avais pas les moyens financiers. Sur ce point au moins, je pouvais me comparer avec certain(e)s de mes jeunes collègues. Pour le reste, je me sentais un peu décalée et parfois illégitime.

Quand j'ai repris ma thèse, par hasard (en tant qu'acte non longuement prémédité), je travaillais dans un hôtel et j'étais fatiguée physiquement ainsi que moralement. Me remettre à étudier a signifié aller au bout de mon corps. J'ai fini, par une sorte de tour de passe-passe, à faire se rejoindre immatéralités corporelle et financière.

Dans ces conditions, je n'ai pas vraiment anticipé l'après-soutenance et son vide prévisible. En fait, des événements extérieurs sont venus combler la béance. Alors, il ne me reste plus qu'à rédiger quelques lignes sur une fiction indispensable. J'ai eu l'opportunité, même temporairement limitée, de dispenser des cours et de participer à un projet en tant que chercheuse ; des expériences en conformité avec le diplôme obtenu qui ont sans doute commencé à donner de l'épaisseur aux réflexions antérieurement esquissées. Sinon, par superstition ou parce que je suis fidèle et besogneuse, pendant les inévitables moments de creux, j'essaie de rédiger quotidiennement une page que je relie à un projet déterminé (communication, article, cours...) ou pas (explorations, tâtonnements).

### 📌 TMOIGNAGE 3 : MELANIE LE COUEDIC, HISTORIENNE ET ARCHEOLOGUE

Ingénieur de recherche en analyse de sources, ITEM EA 3002, UPPA.

Thèse : *Les pratiques pastorales d'altitude dans une perspective ethnoarchéologique. Cabanes, troupeaux et territoires pastoraux pyrénéens dans la longue durée*.

Thèse en histoire, spécialité archéologie, sous la direction d'Elisabeth Zadora-Rio et

<sup>46</sup>Laëtitia Gérard, *Le doctorat : un rite de passage. Analyse du parcours doctoral et postdoctoral*, Paris, Téraèdre, coll. « L'anthropologie au coin de la rue », 2014, 211 p.

Christine Rendu à Tours, soutenue le 04-11-2010 à l'Université François-Rabelais, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00543218/fr>.

Pendant le doctorat (2005-2010)

Mon sujet de thèse est la suite logique de mes recherches entreprises en maîtrise puis Master 2. Malgré cet avantage, l'élaboration de ma thèse qui combine sources archéologiques, historiques et anthropologiques a pris 5 ans (pour faire simple même si ce n'est jamais aussi linéaire, trois ans de terrain et deux ans d'analyses et de rédaction). L'acquisition des données m'a d'abord pris beaucoup de temps (prospections, fouilles archéologiques, enquêtes ethnologiques, dépouillement d'archives sur la période 2004-2008). J'ai donc d'abord alterné entre sessions de terrain (Béarn) et travail de laboratoire (LAT, CITERES<sup>47</sup>, à Tours). Ce laboratoire offre des conditions idéales pour les doctorants avec une plateforme technique<sup>48</sup> (salle informatique avec tous les logiciels DAO, SIG etc.). Pour la rédaction, j'ai alterné entre la plateforme et mon appartement pour plus de concentration.

En parallèle à la thèse, plusieurs opportunités pour communiquer et développer mon réseau, via des colloques, conférences, séminaires et écoles thématiques<sup>49</sup> se sont présentées :

Du point de vue méthodologique, par l'intermédiaire du réseau Information Spatiale et Archéologie<sup>50</sup>, du Groupe de Recherche Modélisation et Dynamiques Spatiales<sup>51</sup> et du Réseau National des Systèmes Complexes<sup>52</sup>.

Du point de vue thématique, le plus souvent par l'intermédiaire de Projets Collectifs de Recherches<sup>53</sup> propres à l'archéologie (PCR Cerdagne, PCR dynamiques sociales, spatiales et environnementales en Béarn et Bigorre<sup>54</sup>).

En ce qui concerne la question financière, j'ai touché une allocation de recherche de la région Centre pendant trois ans (2005-2008). Cette allocation n'était pas adossée à un monitorat, mais j'ai pu assurer des charges de cours indispensables pour la qualification CNU sous forme de vacances (TD SIG dans le cadre du master patrimoine à Poitiers, TD en SIG, archéologie médiévale, et géoarchéologie à Tours). Après les trois ans d'allocation, j'ai eu des difficultés pour toucher le chômage en fin de thèse ; alors que les syndicats étaient aux abonnés absents, un site et derrière, un collectif, m'y ont beaucoup aidée (outre la médiatrice de la république): le collectif PAPERÀ<sup>55</sup>.

---

<sup>47</sup>Site du laboratoire : <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?rubrique57>

<sup>48</sup>La plateforme : <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?rubrique9>

<sup>49</sup>Pour rester informé, je vous encourage à vous inscrire sur des listes de diffusion dont voici deux exemples : la liste ETHNO-INFO ethno info <http://www.ethno-info.com/index.php> (La liste de diffusion ETHNO-INFO propose des annonces d'offres d'emploi, d'événements, d'appels d'offres et de publications en sciences humaines et sociales en général et en anthropologie en particulier. Pour s'inscrire : adresser un mail vous présentant succinctement à blanc[at]ehess.fr.). Plus à destination des géographes, la liste GEOTAMTAM (Pour vous abonner à la liste GEOTAMTAM faites-en la demande par courrier électronique à [sympa@unil.ch](mailto:sympa@unil.ch) avec seulement comme texte du message la commande SUB GEOTAMTAM Votre Nom (ex. SUB GEOTAMTAM Martin Dupont") et sans objet en titre de message.)

<sup>50</sup>Le site web du réseau : <http://isa.univ-tours.fr/>

<sup>51</sup>Site du GDR : <http://isa.univ-tours.fr/modys/>

<sup>52</sup>Site du RNSC : <http://rns.cfr/tiki-index.php>

<sup>53</sup> Les dossiers sont sur le site de la DRAC Aquitaine : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Aquitaine/Aides-et-demarches/Archeologie/Entreprendre-et-valoriser-des-recherches-archeologiques-programmees>

<sup>54</sup> Consulter la page web du PCR : <http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/operations/pcr-dynamiques-sociales-spatiales-et-environnementales-en-bearn-et-bigorre-159282.kjsp?RH=1322144697526>

<sup>55</sup>Site de ce collectif : <http://www.collectif-papera.org/>

Enfin, du point de vue humain, cette expérience a été plus qu'enrichissante ; une aventure humaine... parfois l'impression d'un tunnel ... puis *in fine* un grand bonheur de déposer, soutenir et lire l'avis final du jury dans le rapport de thèse. J'ai eu la chance d'avoir été suivie par deux directrices de recherche aux sensibilités différentes (qualitatif /quantitatif, formation histoire vs anthropologie) ; d'avoir été entourée en permanence de collègues, doctorants, et amis. Lors de la rédaction on peut se sentir isolé, perdu. Beaucoup de proches m'ont relue et pour tout ce qui est technique (feuille de style, images, DAO, SIG et BD), je me suis beaucoup servie de forums ou d'aide en ligne (qui ont pour principal intérêt de ne pas déranger les connaissances tout le temps, les gens y répondant quand ils veulent/peuvent)<sup>56</sup>.

Après l'obtention du doctorat ... (2010-2014)

Après la thèse, j'ai travaillé sur et pour des contrats de recherche (PCR Dynamiques sociales et environnementales dans les Pyrénées centrales, ANR Modelespace<sup>57</sup>, PCR Atlas de Touraine<sup>58</sup>). Même si ces contrats m'ont parfois un peu éloignée de mon intérêt premier (la montagne), ils m'ont convaincue de vouloir travailler sur des projets collectifs, associant plusieurs spécialistes, soit de différentes périodes (Atlas de Touraine), soit de différentes disciplines (Modelespace : mathématiques, histoire, archéologie, géomatique) avec recherches et publications communes. Dans l'intervalle, j'ai été secrétaire à mi-temps pendant 6 mois pour le congrès du CTHS de Tours, Composition(s) urbaine(s)<sup>59</sup> en liaison avec le CTHS, à Paris, et l'université François Rabelais de Tours ; ça m'a permis de mieux comprendre le CTHS (monde associatif et organisation des sociétés savantes) et l'organisation de l'université.

En parallèle, j'ai monté différents dossiers pour des post-doctorats (Fyssen<sup>60</sup>, Fernand Braudel<sup>61</sup>, Marie Curie<sup>62</sup>)<sup>63</sup>. Ils sont tous très différents (formulaire, pays concerné, sujet de recherche). Le réseau construit pendant le doctorat et via le jury de thèse m'a servi à trouver des laboratoires d'accueils adéquats pour mes thématiques. J'ai reçu une réponse négative pour Fyssen, passé une audition pour Braudel et j'étais en train de monter un dossier Marie Curie quand j'ai eu connaissance de l'audition pour le poste d'IGR à Item, mon poste actuel. Si vous songez à un post-doctorat à l'étranger après votre thèse, il faut s'y prendre en amont : ces dossiers sont très longs à monter et le délai entre la soumission et le versement de l'argent peut être très long aussi (un an voire plus pour Marie Curie).

Dans le même temps, j'ai été qualifiée par le CNU en section 21... l'année où j'aurais pu postuler, aucun poste d'enseignant-chercheur me correspondant<sup>64</sup> n'a été ouvert au concours. (Contrairement aux historiens, il n'est pas primordial d'avoir un concours pour accéder à l'enseignement supérieur précisément car ... il n'existe ni agrégation ni CAPES en archéologie).

---

<sup>56</sup> Forum SIG (qui comporte une partie autres logiciels avec DAO /PAO) <http://www.forumsig.org/> et Georezo <http://georezo.net/>, forum des étudiants de Tours <http://archeofouille.phpbb9.com/>

<sup>57</sup>Site de l'ANR : <http://w3.modele-espace.univ-tlse2.fr/>

<sup>58</sup>Site du PCR : <http://a2t.univ-tours.fr/>

<sup>59</sup>Site du colloque : <http://cths.fr/co/index.php?id=157>

<sup>60</sup>Page bourses sur le site de la fondation : <http://www.fondationfyssen.fr/objectif-attribution-bourses/>

<sup>61</sup>Appel aux bourses sur le site de la FMSH : <http://www.fmsch.fr/fr/c/4721>

<sup>62</sup>[http://ec.europa.eu/france/news/bourses\\_marie\\_curie\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/france/news/bourses_marie_curie_fr.htm)

<sup>63</sup> Je souhaitais réaliser un post-doctorat à l'étranger dans la perspective de postuler au CNRS sur un poste de chargé de recherche.

<sup>64</sup> Il me semble que ça aurait difficile de trouver car le sujet de ma thèse est diachronique et pluridisciplinaire (archéologie, histoire anthropologie, géographie), or les postes, adossés à l'enseignement, sont par définition centrés sur une période (histoire et archéologie antique, ou médiévale) et une discipline.

Le poste d'IGR à ITEM était d'abord proposé pour un CDD de 6 mois, puis il a été ouvert au concours national. Depuis que je suis arrivée, j'ai travaillé pour différents nouveaux projets (montage, recherches). La page de la thèse n'est pas vraiment tournée car il faut désormais la publier. Elle est en ligne mais pour en faire un livre il faut : 1. Trouver les financements (c'est fait !), 2. Réécrire, retravailler les images (c'est en cours!).

N'hésitez pas à me contacter pour toute question : [melanie.lecouedic@univ-pau.fr](mailto:melanie.lecouedic@univ-pau.fr)

#### 📌 TEMOIGNAGE 4 : STEPHANE LE BRAS, HISTORIEN

Maître de conférences en histoire contemporaine, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand.

Thèse : *Négoce et négociants en vins dans l'Hérault : pratiques, influences, trajectoires (1900-1970)*.

Thèse en histoire contemporaine, sous la direction du Professeur G. Gavignaud-Fontaine, soutenue le 28-11-2013 à l'Université de Montpellier.

Une fois l'agrégation obtenue, je me suis tourné vers le Professeur qui avait dirigé mes recherches de maîtrise et de DEA. Il me semblait en effet primordial d'avoir un concours dans un contexte actuel où être docteur ne suffit plus pour intégrer l'enseignement supérieur.

Le choix de mon sujet a été le résultat de discussions avec ma directrice de recherches et de mes propres aspirations. Ici aussi, je ne voyais pas l'intérêt de faire une thèse qui ne répondrait qu'à ma propre satisfaction. Pour des raisons scientifiques, mais également en raison du rôle social qu'occupe l'historien, il me semblait important de correspondre à une attente, notamment dans un champ aussi occupé que celui de l'histoire viticole.

Une fois le sujet choisi, je me suis lancé dans le bilan historiographique et les premiers dépouillements. Pendant trois ans, j'ai mené de front ces deux travaux de recherche, tout en enseignant dans le secondaire, puis à la fois dans le secondaire et dans le supérieur. Dans l'optique de l'obtention d'un poste définitif dans l'enseignement supérieur (MCF ou PRAG), l'expérience en collège/lycée, tout comme les activités de contractuels/PRAG en poste partagé/ATER sont hautement valorisés. L'ensemble est parfois lourd à gérer, mais il faut alors bien savoir organiser son temps et consacrer certaines périodes à telle ou telle activité. Il m'est ainsi arrivé de ne pas travailler sur ma thèse pendant quelques mois, mais dans l'ensemble, toutes mes vacances entre 2008 et 2011 y ont été consacrées.

Au fur et à mesure de l'avancée de mes recherches, mon sujet a bien évidemment évolué, tout comme ma problématique initiale. Le dépouillement, ainsi que les travaux d'autres collègues, permettent cette maturation, somme toute normale. Sans aller jusqu'à revoir entièrement son sujet, il ne faut pas hésiter à s'interroger sur sa pertinence, son intérêt et sa viabilité. En ce qui me concerne, j'ai, par exemple, assez rapidement élargi les bornes chronologiques de mon sujet car la période précédant la période initialement choisie (1930-1970) était fondamentale pour comprendre celle-ci. Au bout de la première année, mon sujet a donc couru de 1900 à 1970. C'était fort logiquement un surcroît de travail, mais c'était indispensable pour une meilleure compréhension des logiques de mutations de mon objet d'étude.

J'ai commencé à présenter mes travaux assez tardivement, vers la 3ème année. Au même moment, j'étais recruté par l'UPPA en tant qu'ATER. Ce fut là une charnière

importante car cela me permettait d'intégrer des réseaux qui sont fondamentaux pour faire connaître ses travaux et acquérir une certaine légitimité scientifique. La question des réseaux est primordiale et il ne faut pas la sous-estimer : les collègues lisent et diffusent vos travaux, vous invitent à des séminaires ou à des colloques, vous intègrent à des comités scientifiques ; ce sont des relais importants dans le cadre de la réussite de votre doctorat et de votre future carrière. Ainsi, durant les deux dernières années de mon doctorat, j'ai participé à de nombreux colloques en France et à l'étranger tout en publiant dans quelques revues nationales ou internationales (articles ou comptes rendus). À Pau, mes collègues ont été d'un soutien solide, certains m'apportant leur aide lors des épisodes importants de relecture ou lors de la préparation de la soutenance. Cela a également été rendu possible par l'obtention d'une bourse en 2011 (bourse de recherche de l'Association des anciens présidents des chambres de commerce).

La dernière année a été consacrée à la rédaction. C'est, il ne faut pas le cacher, une période difficile, durant laquelle de nombreux sacrifices doivent être faits, notamment en termes de sociabilité. La relation avec le directeur/la directrice de recherches est alors essentielle. Si celle-ci est importante dans les premières années (définition du sujet, orientation bibliographique, recadrage dans l'emploi du temps, diffusion d'informations scientifiques, soutien moral, etc.), elle est cruciale lors de la dernière année, en raison des impératifs qui s'y dévoilent : finalisation du manuscrit ; choix des membres du jury ; rapporteurs ; date de la soutenance. Dans mon cas, si cette relation a été parfois antagonique en raison de désaccords sur le fond (notamment sur le plan général), je lui ai fait entièrement confiance dans cette dernière étape, notamment dans le choix des membres du jury. Celui-ci découle d'une discussion commune, mais il s'agit également d'une décision « politique » avec des implications dépassant le simple cadre de la soutenance.

Une fois le manuscrit terminé, imprimé, envoyé aux rapporteurs, puis aux membres du jury, je me suis attelé à la préparation de la soutenance. C'est une épreuve particulière, rite de transition obligatoire qui clôt une période et en ouvre une autre ; mais c'est également la fin d'une aventure dans laquelle on s'est impliqué pendant plusieurs années, de manière profonde. Cette soutenance se passe en deux temps : une partie introductive qui consiste dans un discours d'une vingtaine de minutes par l'impétrant (c'est-à-dire vous-même) puis chaque membre du jury prend la parole une vingtaine de minutes, à tour de rôle. Le doctorant-futur docteur dispose alors d'une dizaine de minutes pour répondre aux remarques/questions des membres du jury. De manière générale (et ce fut mon cas), le jury se montre bienveillant et pose des questions par curiosité ou dans un réel souci de permettre au jeune chercheur de faire progresser sa réflexion. Je m'étais préparé en analysant bien les pré-rapports et en répondant dès mon discours de soutenance à certaines des remarques qui y étaient présentes. On peut également demander à d'autres doctorants ou collègues de nous faire passer une soutenance blanche. Par ailleurs, j'avais détaillé certaines réponses pour la partie concernant l'intervention des membres du jury, en prévoyant des questions à venir. Comme bien souvent, les questions auxquelles je m'attendais ne m'ont pas été posées et les questions les plus ardues ne sont pas venues d'où je le pensais. Donc – mais c'est un conseil illusoire car je crois que personne n'y arrive – il ne faut pas trop anticiper le déroulement de sa soutenance. Je recommande toutefois d'assister à quelques soutenances avant la sienne, afin de voir le comportement des uns et des autres. N'hésitez pas également à demander des conseils autour de vous, soit auprès d'autres camarades doctorants, soit auprès de docteurs (plus ou moins jeunes, certains ayant été des deux côtés de la table du jury).

Bien évidemment, ce parcours n'a pas été sans embûches : les archives départementales ont fermé pendant 8 mois, tout comme les archives nationales (6 mois) rendant les consultations compliquées. Dans ces situations, il faut avancer sur d'autres thématiques ou grâce à d'autres sources/ressources, voire faire marcher ses réseaux pour

contourner ces indisponibilités. L'éloignement de mon université de soutenance (Montpellier) n'a également pas été facile à gérer, notamment face à certains dysfonctionnements administratifs. Mais là aussi, il faut faire preuve de persuasion et de recul pour ne pas céder à des sentiments négatifs préjudiciables. Dans tous les cas, il faut se dire que tous les doctorants (ou presque) connaissent des moments difficiles, en raison d'isolement, de stress ou d'impondérables. Là aussi, cherchez des conseils autour de vous.

Un dernier mot sur le recrutement qui est, en toute logique si vous vous inscrivez dans une carrière universitaire, le prolongement de votre doctorat. Entre les deux, il y a la qualification et je vous encourage à soigner avec une extrême attention le dossier de qualification pour deux raisons. La première est toute simple et d'ordre pratique: ce dossier vous servira de base pour votre dossier de candidature. La seconde est de l'ordre de la réputation professionnelle : les deux membres du CNU qui vont traiter votre dossier peuvent avoir un rôle à jouer dans votre futur recrutement, soit car ils participent à des comités de sélection, soit car ils connaissent des membres des comités de sélection. Par ailleurs, ce sont souvent des membres influents de votre matière/spécialité. C'est donc une étape qu'il ne faut pas négliger.

Au sujet du recrutement, quelques conseils :

Donnez de la visibilité à votre candidature, par exemple en mettant vos articles sur un support en ligne assez tôt. C'est là un atout important ;

Demandez des conseils à des personnes qui participent à des comités de sélection. N'hésitez pas à leur demander leur avis, à leur transmettre votre dossier s'ils sont d'accord, à leur demander le leur si vous les connaissez bien ;

Ciblez vos candidatures. Point très important : de nombreux membres de commissions se plaignent des candidatures-types dupliquées X fois. Or il est essentiel de montrer votre intérêt pour le poste et que vous avez bien compris quelles en sont les attentes. Il est donc inutile de multiplier les candidatures. Les comités de sélection reçoivent entre 80 et 120 (voire parfois plus) dossiers et une première sélection s'opère sur le profil du candidat et son adéquation avec le poste ;

Prenez des informations au sujet des postes proposés. Les fiches de postes sont parfois succinctes. N'hésitez pas à téléphoner pour avoir des renseignements ou à envoyer un mail pour connaître les membres du comité de sélection. Ce sont des informations importantes.

Si vous êtes retenus pour l'oral : il est primordial de s'entraîner et de se mettre en condition, par exemple en demandant à des collègues de vous faire passer un entretien blanc. Prenez également des informations sur les membres du comité de sélection afin que vous connaissiez leurs champs de recherche et que vous ne soyez pas surpris par leurs questions lors de la discussion. Enfin, en dépit du stress, soyez souriant et agréable. On cherche à recruter un collègue (et pour de nombreuses années !!) donc si le dossier scientifique est prépondérant, les qualités humaines ne sont pas absentes des considérations lors du recrutement.

Si vous avez des questions/remarques, n'hésitez pas à me contacter ([st\\_lebras@hotmail.com](mailto:st_lebras@hotmail.com)).

**TEMOIGNAGE 5 : MICHELE HAENSEL, ANTHROPOLOGUE**

Doctorante en anthropologie, ITEM EA 3200, UPPA.

Thèse : *La transmission orale et ses implications pédagogiques, en particulier dans la musique et le chant. Le statut de l'écrit dans l'enseignement de la musique populaire ou savante; constructions identitaires et patrimoine oral.*

Thèse en anthropologie sous la direction de Frédérique Lerbet-Séréni et Abel Kouvouama, soutenance prévue « sous peu » à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Guide du routard pour étudiant salarié...

Une fois installés les logiciels les plus sophistiqués sur la recherche de documents, la prise de notes, la bibliographie, et que sais-je encore, le plus dur reste à faire. Bien sûr que ces outils font gagner du temps, mais il faut savoir en perdre autant à les comprendre et reformater son vieux cerveau éduqué au papier/crayon/gomme ou ratures.

L'embarquement pour la thèse peut commencer, à condition d'avoir suffisamment remâché son sujet pour n'en garder que le petit bout de la lorgnette. Votre directeur de thèse saura vous le rappeler... et Dieu sait si cette lorgnette est le fruit de multiples négociations entre soi et soi, entre soi et le directeur de thèse. Surtout ne loupez pas cette étape qui, contrairement à ce que l'on croit, fait gagner du temps au bout du compte. Les tentations de s'égarer à surfer sur la toile sont grandes en période d'errances intellectuelles, et là le balisage peut nous rappeler à l'ordre !

Pendant ce temps, en plein vol, il faut remplir les formalités douanières d'inscription à l'Université. Ce qui paraît évident pour ceux qui n'en ont jamais quitté le territoire devient un fatras d'infos enchevêtrées pour le salarié en reprise d'études, surtout si le monde du travail a rempli une bonne vingtaine d'années de votre vie. La fac oublie que la formation, c'est tout au long de la vie, et que même on peut travailler pour gagner sa vie tout en étudiant. Un exemple : comment déposer son dossier d'inscription, établir sa carte d'étudiant aux horaires d'ouverture des bureaux qui sont exactement vos horaires de travail ? Heureusement, je dois louer ici la serviabilité des secrétaires qui trouvent toujours l'astuce imprévue qui vous sortira de l'ornière.

Deuxième formalité et non des moindres si par hasard vous n'avez pas le bon Master : courir après la VAE 85, donc montage de dossiers, rapports et rapporteurs dont la signature est indispensable pour être accepté. Si comme moi vous avez obtenu en même temps un financement professionnel, ça se complique. Il faut que l'inscription coïncide avec le calendrier de l'OPCA (comprenez ici l'organisme financeur de la formation professionnelle) et le retour aléatoire des dites signatures indispensables. A nouveau je peux louer la gentillesse des secrétaires qui finissent par vous suggérer un mail à la bonne personne pour activer le schmilblick, et l'implication de votre directeur de thèse qui fera sauter quelques étapes à votre dossier pour être dans les temps. Les relations avec les autochtones, il n'y a que ça de vrai. Seuls eux connaissent les us et coutumes de leur terrain universitaire.

Enfin, l'atterrissage a lieu au sein de l'école doctorale. Les portes des salles de travail, de la bibliothèque, des séminaires s'ouvrent. Il va maintenant s'agir de trouver des journées de 26 heures, des heures de 80 minutes et des minutes de 120 secondes. C'est fou comme le temps s'accélère quand on écrit une thèse, dans la tête tout paraît facile, mais sur le traitement de texte beaucoup moins. L'organisation devient le maître mot. Pas de voyage sans programme, pas de thèse sans une planification de fourmi. Le séjour en école doctorale va durer quelques années, alors il va falloir tenir la

distance sans s'essouffler et sans stagner, car dehors, le compteur du temps, de l'argent, de la famille tourne. Et dedans le compte à rebours de la thèse en trois ans (quatre maximum) tourne aussi. Pendant ce temps la vie continue, on reprend le travail, on tombe malade, on aime, on se sépare, on enterre un être cher... et toujours la thèse doit rester dans cet espace hétérotopique qui n'appartient qu'à vous et qui baigne ces années d'une odeur de phosphore particulière. Car quand même, quel plaisir de sortir tout ça de ses pensées, de ses convictions pour le communiquer. Bref ! ne nous égarons pas dans des considérations trop personnelles, venants en au fait : il est temps de boucler les écrits et de pondre cet ouvrage de 400 à 600 pages qu'il vous faudra mettre en page, imprimer, virtualiser... exposer aux yeux de tous comme votre dernier enfant.

Attachez vos ceintures, ça va décoller vers le moment tant attendu de la consécration, je veux parler ici de la soutenance qui rime avec délivrance.

Que nenni !! Allons, n'oublions pas la complexité de constituer le jury ad hoc, de trouver les deux jurys rapporteurs qui voudront bien lire votre travail et rédiger ce pré-rapport/ sésame sans lequel aucun ciel ne vous sera ouvert. Ce sont parfois de nouveaux moments de doutes, partagés avec votre directeur de thèse, heureusement, car il ne suffit pas d'avoir la bonne idée, la bonne personne, encore faut-il qu'elle soit libre, motivée par votre sujet... et si vous ambitionnez la qualification, disponible avant la fin de l'année civile en cours pour ne pas louper le casting de la qualification. Car là aussi la temporalité universitaire a ses particularités culturelles. Si vous faites comme moi vous aurez juste la chance de perdre une année : « thèse finie en septembre ne permet pas de soutenance en décembre » (c'est un dicton universitaire).

Et là, vive les « égarements » en cours de route dans des colloques et autres conférences auxquelles vous aurez participé pendant la thèse. En plus des ECTS sans lesquels vous ne pourrez pas soutenir, des critères à remplir pour la qualification, ça peut vous sauver la vie. Pour moi ça a été le cas. Une rencontre faite lors d'un des colloques dans lequel je suis intervenue m'a apporté le jury rapporteur que personne ne trouvait... Rien ne vaut les relations humaines !!

Ouf un peu de répit, la soutenance aura bien lieu. Quand, c'est une autre affaire, mais elle aura lieu.... J'en suis là. Rendez-vous à la soutenance, surveillez vos boîtes mail.

#### 📌 TMOIGNAGE 6 : JULIEN MATTERN, SOCIOLOGUE

Maître de conférences en sociologie, SET, UPPA.

Thèse : *Sociologie critique de l'innovation technologique : le cas de la télébillettique dans les transports publics parisiens.*

Thèse en sociologie, sous la direction de Danièle Linhart, soutenue en 2011 à l'Université Paris 10.

Un premier retour d'expérience : dans le comité de sélection qui m'a recruté, je ne connaissais personne directement, ce qui ne m'a pas empêché d'être classé premier. Preuve que les « réseaux » ne sont pas forcément toujours décisifs.

Un conseil pour les candidatures : plutôt que de se lancer dans 500 candidatures en envoyant partout le même dossier standard, il vaut mieux choisir les endroits où l'on pense avoir vraiment des chances, et adapter son dossier. Ne pas oublier de regarder les comités de sélection avant l'oral.

Pour les doctorants qui sont à cheval sur deux disciplines (histoire/archéologie, géographie/urbanisme, etc.), il vaut mieux bien s'identifier en mettant l'accent sur l'une ou l'autre discipline, et ne faire appel à l'autre discipline que comme un bonus qui enrichit le profil. Ne pas trop brouiller les cartes, car les recruteurs doivent vous situer clairement et facilement.

La forte concurrence entre docteurs peut entraîner des CV de candidats très « chargés » qui ne correspondent pas aux attentes des comités de sélection, voire qui leur paraissent suspects. Par exemple, mieux vaut des publications en plus petit nombre mais en nom propre. Est aussi décisive l'idée que se font les membres du comité de la personnalité et la disponibilité du candidat. Par exemple, en province les candidats pouvant emménager près de leur lieu de travail sont souvent privilégiés. On cherche de plus en plus de maîtres de conférences qui s'impliquent à la fois dans le collectif du laboratoire (création de projets, programmes, etc.), dans l'administratif et dans l'enseignement des Licences.

Autre conseil: consulter le blog de Baptiste Coulmont pour des informations et témoignages : voir par exemple la relation entre le nombre de qualifications et ceux qui ne candidatent pas, ou encore le rapport entre candidats et nombre de postes, le taux d'évaporation, etc.

Ex : en histoire contemporaine, un poste en histoire politique a reçu 120 candidatures : 70/80 très bon dossiers, parmi lesquels 10/12 ont été auditionnés (évidemment tous des « docteurs supers stars »).

## 2. Le « vécu » du doctorant

Voici une bibliographie non exhaustive qui traite du « vécu » du doctorant :

- ➡ HUNSMANN, Moritz et KAPP, Sébastien (éd.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, EHESS, 2013.
- ➡ GERARD, Laetitia, *Le doctorat : un rite de passage. Analyse du parcours doctoral et postdoctoral*, Paris, Tétraèdre, Collection L'Anthropologie Au Coin De La Rue, 2014.

Laetitia Gérard, docteure en sciences de l'éducation, possède également un compte tweeter et un site internet (<http://laetitia-gerard.fr/>) sur la pédagogie universitaire et les étapes du parcours doctoral.

Autres références internet sur le sujet :

- ➡ *Après la thèse, la fin de thèse* : <http://esspaces.eklablog.com/conseils-de-these-c19168783>
- ➡ *Les aspects concrets de la thèse*<sup>65</sup> : <http://act.hypotheses.org/>

Pour décompresser en douceur (humour de doctorant) :

---

<sup>65</sup>Ce blog émane de l'ouvrage codirigé par M. Hunsmann et S. Kapp. Sont régulièrement publiés de nouveaux articles comme « Publier dans une revue à comité de lecture : stratégies éditoriales dans un monde concurrentiel » (consulté le 20 octobre 2014).



➔ Le tumblr « Ciel mon doctorat » :  
<http://cielmondoctorat.tumblr.com/>



➔ Les caricatures de PH Delirium : <http://www.phdelirium.com/>



➔ PhD Comics : <http://www.phdcomics.com/comics.php>

## Remerciements

à Philippe Chareyre, pour ses encouragements, son écoute et sa relecture attentive du guide,  
à Mélanie Le Couédic et Stéphane Le Bras pour leurs relectures et leurs conseils constructifs,  
aux docteur(e)s et aux doctorant(e)s sur le point de soutenir qui ont bien voulu(e)s mettre  
à l'écrit leur expérience : Hélène Lanusse-Cazalé, Laurence Espinosa, Michèle Haensel et Julien  
Mattern,  
à tous les doctorant(e)s qui nous ont accompagné(e)s, épaulé(e)s ou encouragé(e)s durant  
notre parcours ; nous leur dédions ce guide.



Prénom NOM  
Doctorant en ... (discipline)  
Courriel : prenom.nom@univ-pau.fr (ou autre)

Téléphone (si vous le souhaitez)

Laboratoire de rattachement :

ITEM (EA 3002), IRSAM, avenue du Doyen Poplawski, 64013 PAU

Sujet de thèse :

Date de début de thèse :                      Soutenance prévue en :

Directeur(s) de recherche :

Résumé du projet de thèse :

Domaines de recherche

Enseignement

Liste des principales publications

Actes de colloques :

Articles dans des revues à comité de lecture :

Autres articles :

Valorisation de la recherche :

Communications :

Colloque :

Journées d'étude :

Séminaires :

Autres informations : (éventuellement)

# FICHE D'INSCRIPTION DES DOCTORANTS AUX FORMATIONS DE L'ÉCOLE DOCTORALE - 481 « Sciences Sociales et Humanités »

## DOCTORANT

Nom : .....

Prénom : .....

Discipline : .....

Laboratoire : .....

Directeur de thèse : .....

## MANIFESTATION

### Nature de la manifestation scientifique :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Séminaires            | <u>Université :</u>   |
| <input type="checkbox"/> Colloques             | UPPA : <input type="checkbox"/> Pau <input type="checkbox"/> Bayonne                              |
| <input type="checkbox"/> Formations            | <input type="checkbox"/> Autre : .....  |
| <input type="checkbox"/> Conférences           |   |
| <input type="checkbox"/> Cours                 | <u>Hors université :</u> <input type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> International |
| <input type="checkbox"/> Ateliers              | Précisez : .....  |
| <input type="checkbox"/> Stages en entreprise  | Lieu : .....  |
| <input type="checkbox"/> Doctoriales           |   |
| <input type="checkbox"/> Publications          |   |
| <input type="checkbox"/> Contrats de recherche |   |
| <input type="checkbox"/> Autres : .....        |   |

**Discipline :**    Droit / économie / gestion    Lettres / langues / sciences humaines  
 Précisez : .....

**Intitulé de la manifestation scientifique :** .....

.....

.....

**Date :**   \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature du responsable de la  
manifestation :

Signature du doctorant :

